

MARS 2014

ACTES DU 9^{ÈME} FORUM LAÏCITÉ / DIVERSITÉ



Le Mans,

Mardi 25 mars 2014

à la Maison Pour Tous

Jean Moulin

LE MANS (72)

Organisé par la Ligue de
l'enseignement / FAL 72

Et le Collectif Sarthois
d'Education à la Citoyenneté
et à la Diversité

**« Comment
accompagner vers plus
d'autonomie ? »**

<u>PROGRAMME du 25 MARS 2014</u>	<u>2</u>
<u>MOT D'ACCUEIL DE JEAN-LUC LOUVIN</u>	<u>4</u>
Président de la Ligue de l'Enseignement – FAL 72	
<u>INTERVENTION D'ANNICK JOSEPH</u>	<u>5</u>
Déleguée Culture et Education de la Ligue de l'Enseignement – FAL 72, Animatrice du Collectif d'Education à la Citoyenneté et à la Diversité	
<u>OUVERTURE DE LA THÉMATIQUE PAR FRANCOISE DOMALIN</u>	<u>6</u>
Ancienne Présidente de la section du Mans et de la Sarthe de la Ligue des Droits de l'Homme Animatrice de ce 9ème forum	
<u>INTERVENTION D'ANGELINA ÉTIEMBLE</u>	<u>8</u>
Sociologue à l'Université du Maine, Maître de Conférences	
<u>ÉCHANGES AVEC LA SALLE</u>	<u>14</u>
Animés par Françoise DOMALIN	
<u>INTERVENTION DE JOSÉ DHERS</u>	<u>15</u>
Professionnel du Développement Social, Urbain, Local	
<u>ÉCHANGES AVEC LA SALLE</u>	<u>23</u>
Animés par Françoise DOMALIN	
<u>PRÉSENTATION ET RESTITUTION ÉCRITE DES ATELIERS :</u>	
<u>ATELIER 1 – Un outil d'accompagnement : L'Entraînement Mental</u>	<u>29</u>
Animatrices des deux ateliers : Catherine BACHELLIER et Mélanie GODON de l'Association « Peuple et Culture »	
<u>ATELIER 2 – Analyse des pratiques professionnelles en situation d'accompagnement</u>	<u>33</u>
Animatrice : Claudine JACQUEMINOT d'Interactif Formation	
<u>RESTITUTION ORALE DES ATELIERS</u>	<u>36</u>
<u>SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE</u>	<u>38</u>
Françoise DOMALIN	
<u>REMERCIEMENTS</u>	<u>39</u>
Annick Joseph	
<u>ANNEXES</u>	<u>40</u>
Annexe 1: Angelina ETIEMBLE : bibliographie et coordonnées	
Annexe 2 : José DHERS : bibliographie, références et coordonnées	
Annexe 3 : Peuple et Culture : bibliographie et coordonnées	
Annexe 4 : Interactif Formation : bibliographie et coordonnées	

PROGRAMME DU 25 MARS 2014

INTRODUCTION

Dans une société où l'individualisme remplace souvent les solidarités familiales, professionnelles et les relations de proximité, on voit se multiplier les situations de vulnérabilité de tous ordres.

Face à ces difficultés rencontrées par tout individu au cours de sa vie et en particulier par ceux qui appartiennent à des groupes fragilisés, se mettent en place des soutiens dits d'« accompagnement à la personne » exercés par des acteurs institutionnels ou des bénévoles associatifs, tous sincèrement bienveillants mais parfois quelque peu démunis d'outils réfléchis pour agir efficacement dans l'intérêt et le respect de la personne accompagnée.

Qu'est-ce que l'accompagnement ? Qu'implique-t-il en matière de déontologie et de méthodes d'analyse et d'intervention ? Quelles sont ses limites ?

Partant d'un dialogue impliquant deux Sujets –l'accompagnant / l'accompagné-, quel lien se tisse dans l'accompagnement et quel travail intérieur en résulte-t-il pour les deux acteurs ?

L'accompagné est-il le seul bénéficiaire de cette entreprise de transformation ?

◀ 8h30 **Accueil du public** et émargement

◀ 8h50 Mot d'accueil de **Jean-Luc JOUVIN**, Président de la Ligue de l'Enseignement / FAL 72
Ouverture de la thématique par **Françoise DOMALIN**, animatrice de la journée

◀ 9h00 **Intervention de Angéline ÉTIEMBLE**
«La vulnérabilité des publics en Europe et en France »
Si être vulnérable, c'est risquer la blessure (étymologie), il ne faut donc pas attendre de panser pour penser l'accompagnement des plus exposés. Autrement dit, considérer la vulnérabilité nécessite une posture proactive. Mais, avant d'agir, faut-il encore avoir saisi avec quoi / qui la personne est aux prises car la vulnérabilité est phénomène éminemment polymorphe. Elle renvoie à des états de fragilité sociale – ou de fragilisation – que tout un chacun peut connaître au cours de son existence : maladie, précarité socio-économique, vieillissement, exil... En Europe, la notion désigne semblablement des catégories de populations telles que les migrants, les personnes âgées, les chômeurs de longue durée... Toutefois, les problématiques de ces populations sont diverses. Les risques de vulnérabilité sont par conséquent très variables d'une population à l'autre : une variabilité qui interroge son usage – désormais commun dans la Communauté Européenne – et sa pertinence pour l'accompagnement des populations ainsi désignées. Finalement, la vulnérabilité doit être conjuguée au pluriel et être envisagée comme un processus plus qu'un état quasi inéluctable.

◀ 10h30 **Pause**

◀ 10h45 **Intervention de José DHERS.**
« De l'accompagnement ... à l'autonomie des citoyens, des groupes, des communautés »
José DHERS propose de porter témoignage de pratiques d'accompagnement, d'en tirer des éléments tant théoriques que pratiques et de les mettre en débat à partir du simple fait que l'on ne fait pas le « bonheur des gens sans eux » et qu'ils sont individuellement et collectivement les principaux acteurs de leur autonomie et de leur citoyenneté.

 12h15

Pause-déjeuner (Restauration non assurée)

 13h45

Répartition dans les différents ateliers :

Atelier 1 :

« Un outil d'accompagnement : l'Entraînement Mental »

Animé par Catherine BACHELLIER et Mélanie GODON de l'asso. « Peuple et Culture ».

L'entraînement mental au service de « l'accompagné »... ou comment rendre les publics acteurs de leur changement. C'est un outil simplissime ce qui le rend accessible à tous. Tout réside dans la manière dont on fait vivre cette méthode de travail... par exemple : l'attention portée aux autres, l'articulation entre l'individuel et le collectif, le croisement entre la pensée et l'action.

Atelier 2 :

« Analyse des pratiques professionnelles en situation d'accompagnement ».

Animé par Claudine JACQUEMINOT de Interactif Formation.

Cet atelier va permettre, suivant un processus méthodologique, de s'initier à analyser en groupe de pairs sa posture d'accompagnant-te. Il va s'agir de "décortiquer" une situation problématique vécue et ainsi de mieux la comprendre. Cette clarté doit permettre de rassurer, de ré-assurer, et d'autre part, d'envisager ultérieurement une suite à donner si nécessaire, suite construite par l'auteur-acteur de cette situation.

 16h45/17h **Synthèse de la journée**

MOT D'ACCUEIL PAR JEAN-LUC JOUVIN

PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 72

Ce 9^{ème} Forum Laïcité / Diversité est programmé dans le cadre des Semaines d'Education Contre le Racisme et est coordonné par la Ligue de l'enseignement / FAL 72.

Je tiens à remercier la Ville du Mans représentée aujourd'hui par **Mme Marietta KARAMANLI, Députée et Adjointe au Maire du Mans**, qui met à notre disposition ce bel espace... et tout particulièrement à l'équipe de la Maison Pour Tous Jean Moulin qui a mis tout en œuvre pour bien nous accueillir dans ses locaux.

Après avoir vu se dérouler nos précédents Forums Laïcité / Diversité dans les différents quartiers relevant du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, nous sommes heureux de revenir dans ce quartier Vauguyon 4 ans plus tard ... puisqu'effectivement, nous étions rassemblés en mars 2010 pour la 3^{ème} édition du Forum Laïcité/Diversité qui avait pour thème « *APPRENDRE A MIEUX VIVRE ENSEMBLE... OUI, MAIS COMMENT FAIRE ?* »

Bienvenue et merci aussi à nos intervenants de la journée, ce matin nous recevons :

- **Madame Angéline ÉTIEMBLE**, Sociologue à l'Université du Maine, Coordinatrice pédagogique du D.U. « Accompagnement des Publics Vulnérables » au CUEP Université du Maine.
- **Monsieur José DHERS**, Professionnel du Développement Social. Il est aussi consultant à l'ADREHS (Association de Développement des REssources Humaines et Sociales)

Nos animateurs / intervenants des ateliers de cet après-midi seront :

- **Catherine BACHELLIER et Mélanie GODON** de l'association « Peuple et Culture » qui animeront les 2 ateliers intitulés : « Un outil d'accompagnement : l'Entraînement Mental »
- **Claudine JACQUEMINOT** de Interactif Formation qui animera l'atelier intitulé : « Analyse des pratiques professionnelles en situation d'accompagnement ».
- **Puis... Madame Françoise DOMALIN**, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, anciennement Présidente de la section Sarthe qui sera notre animatrice de la journée, garante du temps et qui aura la lourde tâche de faire la synthèse de la journée. Merci grandement à elle.

Enfin, permettez-moi de rendre ici hommage -en les nommant- aux membres de la commission Réflexion / Action du Collectif d'Education à la Citoyenneté et à la Diversité qui ont pensé et travaillé la thématique puis le contenu de ce 9^{ème} Forum, il s'agit de :

- Nathalie BEAUCHARD, bénévole à la Ligue de l'enseignement / FAL 72
- Laurent BIHEL, du Développement Social Urbain Ville du Mans,
- Maryline BLIN de la Prévention Spécialisée 72 Sauvegarde Mayenne Sarthe,
- Yohann LEBRETON du Centre Social Quartiers Sud,
- Claire PILOU de la MPT Jean Moulin Ville du Mans,
- Stéphane CARRE et Bruno RICHEL du Centre social Pâtis St Lazare,
- Claude ROQUET de la LDH Sarthe
- Magali BERNARD, du service Patrimoine de la Ville du Mans
- Mélanie CHAMPION de la Maison des Habitants de Ballon
- Ghislaine THIBAUD du Collectif Pour une Terre Plus Humaine
- Marion CHALAIN du Centre Rabelais de Changé...

... ainsi qu'à Annick JOSEPH, animatrice de ce Collectif à la ligue de l'enseignement / FAL 72 à qui je vais passer la parole pour quelques informations pratiques. Bonne journée à tous.

INTERVENTION D'ANNICK JOSEPH

DÉLÉGUÉE CULTURE ET ÉDUCATION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAL 72

Pour rappel, nos Forum LAICITE /DIVERSITE ont pour but de nous former par le partage et l'appropriation d'outils et / ou de démarches en mesure de développer les situations d'apprentissage des publics que nous côtoyons au quotidien. Que ce soit pour un public d'enfants à l'école ou dans les structures socioculturelles, mais aussi plus largement pour les citoyens dans les associations ou dans les quartiers.

Les contenus de ces Forum L/D sont élaborés par un groupe de réflexion issu du Collectif d'Education à la Citoyenneté et la Diversité que le Président, Jean-Luc JOUVIN vous a présenté précédemment.

Ces Forum LAICITE / DIVERSITE sont mis en place pour tenter de répondre à nos interrogations, -voire nos doutes- mais de toute évidence pour nous permettre de repartir avec des éléments qui enrichiront nos pratiques.

Comme le précisait Jean-Luc JOUVIN, cette journée sera dense, aussi devons-nous être « disciplinés »

C'est pourquoi, dès maintenant, je passe la parole à Françoise DOMALIN pour l'introduction de cette journée.

Merci à tous de votre attention.

OUVERTURE DE LA THÉMATIQUE PAR FRANÇOISE DOMALIN

Ancienne Présidente de la section de la Ligue des Droits de l'Homme du Mans et de la Sarthe - Animatrice de ce 9^{ème} Forum

A l'heure où la mondialisation en marche depuis plus de 30 ans bouleverse et parfois anéantit des solidarités familiales, territoriales, communautaires, professionnelles, politiques, nombreux sont ceux que la recherche de la croissance laisse isolés, démunis face à une société qui ne semble plus avoir besoin d'eux et ne leur propose aucun avenir.

Les délocalisations du travail industriel génèrent le chômage des ouvriers, les produits fabriqués à bas prix hors du pays font délaisser les produits locaux plus chers, les nouvelles technologies envahissent la totalité du champ professionnel en requérant certain niveau d'études, la mobilité géographique au risque du déracinement est exigée de tous, le travail temporaire ou à temps partiel et les contrats à durée déterminée deviennent une norme, dans les grandes villes les loyers sont très chers et les logements rares...

Face à tous ces changements subis, l'individu doit s'adapter coûte que coûte pour survivre et il n'y a rien d'étonnant à ce que certains ne le puissent pas ou aient besoin d'être aidés pour pouvoir vivre dignement et être des citoyens à part entière. Les difficultés pour certains sont de tous ordres : famille, travail, logement, santé...

Les services sociaux institutionnels mais aussi des associations et organismes caritatifs tentent d'aider les personnes en difficulté à améliorer leur situation non seulement par des prestations financières mais aussi par ce que l'on appelle un accompagnement à la personne qui vise à autonomiser l'individu, en faire un adulte responsable et un citoyen dans un monde où les inégalités de tous ordres s'accroissent.

Le terme accompagnement est apparu au XII^{ème} siècle sous la forme verbale : accompagner c'est prendre pour compagnon, se joindre à quelqu'un pour un déplacement en commun.

Parallèlement apparaît aussi le sens musical : jouer d'un instrument pour mettre en valeur la voix ou un autre instrument considéré comme principal.

Au 13^{ème} siècle le terme prend un sens juridique dans le droit féodal dans le contrat d'association.

Enfin au XX^{ème} le terme accompagnateur prend l'acception de guide d'un groupe et on utilise les mots accompagnant et accompagné pour le couple formé par l'intervenant et la personne aidée.

De cette définition se dégage l'idée de compagnonnage c'est-à-dire de partage du pain, de cheminement conjoint vers un but, d'association entre deux personnes et d'acteur secondaire par rapport à un protagoniste principal.

On comprend qu'il s'agit d'aller quelque part avec quelqu'un, d'escorter la marche d'un autre vers un but défini conjointement. Ce but peut être une autonomie partielle ou totale de l'accompagné, voir une parité effective entre les deux acteurs selon les domaines dans lesquels s'exerce l'accompagnement. Car il y a toutes sortes d'accompagnements correspondant à toutes les difficultés rencontrées temporairement ou durablement au cours d'une vie :

- éducation : difficultés scolaires ou de comportement
- orientation et recherche d'emploi
- gestion familiale et parentalité
- santé physique et psychique, handicap
- vieillesse et fin de vie
- immigration, exil... etc.

Quel que soit le domaine, on y retrouve une association de deux personnes, une relation langagière d'être à être entre deux sujets et pas seulement une aide technique. Cela sous-entend un bilan fait à deux des besoins de la personne accompagnée, la définition des buts qu'elle se fixe à atteindre et le choix d'une stratégie pour y parvenir. Cet empowerment, implication consciente et volontaire est indispensable sous peine de n'être que de l'assistantat sans rôle formatif.

Un accompagnement réussi se mesure au changement effectué dans la situation et/ou le comportement de la personne accompagnée, c'est évident. Mais n'est-ce l'histoire que d'un seul changement ?

L'accompagnant lui-même ne va-t-il pas lui aussi évoluer lors de ce processus, remettre en question ses certitudes, ses valeurs, sa compétence, sa méthode de travail ? Il lui faudra sans cesse être vigilant, dans l'empathie mais rigoureux, dans l'ouverture à l'altérité mais pas dans la confusion affective. Il pourra connaître des doutes sur le bien-fondé de son action et aura bien besoin d'analyser sa pratique avec des pairs ou dans une supervision et d'être à son tour, parfois, accompagné.

Pour réfléchir sur la pratique d'accompagnement des intervenants professionnels ou bénévoles, la FAL a fait appel ce matin à deux spécialistes de la question dont les approches sont complémentaires.

D'abord une universitaire, Angéline Etienne, sociologue, maître de conférences à l'Université du Maine et intervenante au CUEP.

Elle travaille dans le domaine de l'insertion et de la prévention, l'aide aux minorités et la lutte contre les discriminations. Elle va nous parler de la vulnérabilité des publics en Europe et en France jusqu'à 10h30.

Après une pause d'un quart d'heure, nous écouterons l'exposé d'un praticien du développement social, urbain, José Dhers, consultant à l'ADREHS (Association de Développement des REssources Humaines et Sociales) qui nous parlera de l'accompagnement à l'autonomie des citoyens, des groupes, des communautés.

INTERVENTION DE ANGELINA ÉTIEMBLE

Sociologue - Maîtresse de conférence à l'Université du Maine au Département Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

Coordinatrice pédagogique du Diplôme universitaire « *Accompagnement des publics vulnérables* » au Centre Universitaire d'Éducation Permanente (CUEP) de l'Université du Maine.

Le laboratoire **VIP&S** (directeur Omar Zanna, MCF-HDR) du département STAPS, au sein duquel j'exerce mon activité de recherche, se consacre principalement aux questions de **V**iolence, d'**I**dentité, de **P**olitique et de **S**ports. Le sport en lui-même n'a aucune vertu, mais il nous paraît important de travailler les conditions d'empathie et de compétences sociales par la mise en jeu des corps et la médiation des activités physiques et sportives.

Parallèlement, depuis 2002, je coordonne le diplôme universitaire « Accompagnement des publics vulnérables » au CUEP, avec Omar Zanna, son responsable pédagogique.

Dans un premier temps, je vous propose de préciser l'étymologie de la notion de vulnérabilité puis de passer en revue quelques usages de la notion, dont certains sont ambigus.

– De quoi parle-t-on ?

Le mot « vulnérable » vient du terme latin *vulnerare* qui signifie blesser, porter atteinte, froisser. Par conséquent, être vulnérable, c'est être blessé ou fragile. Cette notion est associée à la fragilité et à la précarité. Elle concerne des personnes, des groupes humains, des objets ou encore des systèmes. Elle recouvre plusieurs phénomènes et s'applique à diverses choses.

On peut ainsi établir une liste à la Prévert des causes de la vulnérabilité : maladie, infirmités, agressions extérieures, événements personnels (deuil, divorce, déception amoureuse, etc.), événements sociaux-économiques (licenciement, crise économique, etc.), événements naturels (tremblement de terre, éruption volcanique, par exemple), aléas climatiques (pics de pollution)...

- Vulnérabilité et risque

Rappelons que dans les années 1980-1990, la notion est associée au risque: les risques dits naturels – biomédicaux et environnementaux – mais aussi les risques industriels¹. La vulnérabilité signifie alors l'exposition à des menaces externes, plus ou moins prévisibles, selon les ressources des individus et des groupes². Il s'agit alors de repérer les « facteurs de risque », de mesurer le degré de vulnérabilité face aux événements dommageables et d'évaluer les capacités d'adaptation ou de faire face à ces événements.

Parfois, la personne vulnérable peut s'estimer victime et faire appel à la justice pour réparer son préjudice. En effet, la notion de vulnérabilité est associée à celle de « victime » dans le champ juridique : une personne vulnérable est une victime *potentielle*, qui a une capacité ou une liberté limitée de donner ou de refuser son consentement et de défendre ses intérêts.

¹ *Décennie Internationale de Réduction des Risques Naturels (DIRDN)* lancée par l'ONU en 1990.

² Ulrich BECK, *La société du risque*, 1986 (traduction française et édition Aubier, 2001).

- Tous vulnérables ?

La définition européenne des personnes vulnérables est très large : elle désigne les personnes menacées dans leur autonomie, leur dignité ou leur intégrité physique ou psychique :

« La vulnérabilité peut résulter de l'âge, de la maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse. »

En contrepartie, l'État a un devoir d'assistance et une obligation de protection.

Les catégories traditionnelles de la vulnérabilité incluent les enfants, les personnes très âgées, les personnes en situation de handicap mental ou psychique voire physique. Dans cette acception, la vulnérabilité est en quelque sorte une qualité intrinsèque, un état que nous pouvons tous connaître, tout au moins à la naissance et d'une certaine manière quand nous sommes mineurs. De fait, la minorité est une vulnérabilité en soi et renvoie à une absence d'autonomie, comme celle des bébés par exemple.

De manière plus extensive, l'Union Européenne inclut dans les publics vulnérables, selon le contexte, « les ressortissants étrangers, les enfants, les personnes souffrant d'un handicap mental ou émotionnel, au sens large du terme, les handicapés physiques ou personnes atteintes de maladie physiques, les mères et pères de jeunes enfants, les illettrés, les réfugiés et demandeurs d'asile, les alcooliques et les toxicomanes ».

Il en découle des dispositifs, des mesures sociales, mais aussi des risques de stigmatisation.

- Des catégorisations à questionner

Il s'agit là de catégories relevant du registre de l'action (l'action publique) et non pas de celui de l'analyse³. Elles renvoient à des situations sociales et/ou à des caractéristiques physiologiques, physiques ou psychiques.

Il en découle des ambiguïtés.

Tout d'abord, s'agissant d'une lecture statique qui définirait l'état des personnes concernées, le risque est grand de les enfermer dans ce statut.

Ensuite, il s'agit d'une lecture a-sociale dans la mesure où les individus sont personnellement vulnérables, et de surcroît à sens unique : « eux sont vulnérables et moi pas ! »

Enfin, cette catégorisation peut être perçue comme une grille de lecture compassionnelle, voire victimaire.

Ainsi, certains seraient tentés de se faire reconnaître comme vulnérables pour être accompagnés, et ces catégorisations conduiraient à renforcer l'exclusion.

Si la vulnérabilité est davantage une catégorie pratique qu'une catégorie d'analyse, elle est néanmoins présente depuis les années 1990 en sociologie, en lien avec les notions de précarité ou de marginalité, pour décrire et comprendre les situations sociales d'exclusion ou de pauvreté.

³ Marc-Henry SOULET, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, 2005/2, n°10, pp. 49-59.

-Vulnérabilité sociale

R. Castel a défini la vulnérabilité comme un *processus* et non un état. Pour lui, il s'agit moins d'une condition individuelle que d'une condition collective liée aux modes d'intégration de la société⁴.

Au 19^{ème} siècle puis au 20^{ème} siècle, le salariat a développé l'indépendance des personnes par le contrat de travail. Les droits sociaux associés au contrat de travail – retraite, assurance maladie, assurance chômage – ont permis « la propriété de soi » dans la société moderne. L'État, garant de la « propriété sociale », s'est substitué à la solidarité familiale.

Ainsi la « propriété sociale » permet aux non propriétaires de biens d'accéder à la propriété de soi et la sécurité est assurée par l'État et non plus par l'entourage. Elle procure sérénité, autonomie et indépendance.

Dans les années 70 débute la crise de l'État providence et le chômage de masse s'installe. Le lien social tissé par l'insertion par le travail se délite, et aussi se dessine une fragilité des supports de proximité, famille, amis, etc. R. Castel définit ainsi la vulnérabilité sociale comme une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation, dans laquelle les individus se trouvent « en situation de flottaison dans la structure sociale ». Sans plus y trouver une place assignée, ils sont menacés d'inutilité sociale⁵.

La zone d'intégration, elle, correspond à une insertion professionnelle stable, avec des contrats à durée indéterminée, des droits sociaux importants et une sociabilité familiale et affinitaire solide.

Le chômage de longue durée renvoie les individus à une zone de désaffiliation marquée par l'absence de participation productive, l'isolement relationnel et le recours à l'assistance. C. Martin parle d'une « vulnérabilité relationnelle » et d'un isolement social⁶.

S. Paugam a également décrit les phases de ce processus de disqualification sociale lié au processus de retrait du marché du travail. Tout d'abord, la perte du sentiment de pouvoir « compter sur » ou « compter pour »⁷. Les soutiens et la reconnaissance se réduisent, ainsi que le réseau d'amis. Le lien de participation productive étant rompu, les relations au travail, aux collègues disparaissent. Le taux d'abstention record aux élections témoigne également de la dégradation du rapport à l'État et au politique.

- Vulnérabilité et incertitude

La condition salariale est devenue plus fragile, personnalisée et en quelque sorte privatisée⁸. Le statut professionnel est moins vécu comme un destin de classe que comme une destinée personnelle dont chacun est responsable. Sans référence à des collectifs de travail préexistants, notre insertion professionnelle serait liée à nos qualités propres. Les réussites et les échecs sont personnalisés.

Les individus sont de plus en plus conviés à assumer eux-mêmes leur protection (mutuelle, retraite, prévoyance...). L'État renvoie de plus en plus à la prévoyance de chacun.

⁴ Robert CASTEL, *Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Editions du Seuil, 2003.

⁵ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 15.

⁶ Claude MARTIN, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Alter-European Journal of Disability research* 7, 4 (2013), pp. 293-298.

⁷ Serge PAUGAM, *Le lien social*, Paris, PUF (« Que sais-je ? »), 2008.

⁸ Marc-Henry SOULET, *op. cit.*

On assiste à l'affaiblissement voire la disparition des institutions protectrices, phénomène décrit par F. Dubet dans son livre « *Le déclin de l'institution* » (Seuil, 2002).

Les modes de socialisation sont plus diffus, chacun devant s'affirmer par soi-même, beaucoup moins à partir de collectifs stables.

Le risque collectif était perçu comme un danger à éviter, dont il fallait se protéger et réduire l'incidence, si le risque advenait, un principe de réparation permettait d'en atténuer les effets et conséquences. Désormais, le risque est interprété comme une opportunité à saisir ; la prise de risque est valorisée, selon le modèle entrepreneurial, dans un univers social clivé en « gagnants » et « perdants ». Le politique est alors moins le producteur d'un idéal collectif que le gestionnaire de l'incertitude, selon un principe de précaution. Désormais, au lieu de se protéger des risques, l'individu doit en prendre, évalué en permanence.

C'est un modèle de société différent qui valorise la capacité à agir à partir de soi et de se réaliser. L'individu devient responsable de sa construction, de sa gestion en tant que sujet et de sa participation à la vie collective. La *blessure* surgit quand il ne peut faire la preuve de cette capacité à devenir un sujet accompli. L'individu vulnérable est celui qui ne peut faire face, avec ses propres ressources, à la « propriété de soi ». Cette « propriété de soi » est le nouveau modèle d'intégration et de participation à la cohésion sociale.

La vulnérabilité est donc endogène au système social. Pourtant elle est pensée en termes personnels, comme une souffrance sociale et psychique, centrée sur l'individu.

Face à cette nouvelle définition de la vulnérabilité, dans un contexte d'incertitude, trois modalités de réponse ont été apportées à ce problème de « santé sociale » (M. H. Soulet).

Tout d'abord, une nouvelle culture psychologique, à l'adresse des biens portants⁹ (Castel, 1981) : le « soin de soi » - soins du corps ou de bien-être – devient une condition de maintien et de ressourcement de soi. L'intimité s'engage dans l'espace public avec les reality shows, l'intériorité s'en trouve aussi modifiée.

Ensuite, « l'intervention de l'écoute » combine aide sociale et écoute thérapeutique¹⁰. Cette écoute-sollicitude doit permettre de contenir les effets de la souffrance psychique due à la souffrance sociale.

Enfin, « l'intervention de proximité », différente d'une logique de soin, valorise les compétences sociales, voire identitaires, et encourage chacun à mobiliser ses capacités. Elle développe des espaces de convivialité et de réconfort où la souffrance peut s'énoncer grâce à une disponibilité à autrui.

L'accompagnement dans le travail social contribue aussi à réguler les vulnérabilités individuelles. La question des inégalités sociales et le contexte d'incertitude sont évacués. Il n'est plus question d'éradiquer la précarité mais d'aider les personnes à se positionner par rapport à leurs problèmes et de mettre en œuvre des politiques « capacitanes » pour mobiliser les ressources des personnes.

⁹ Robert CASTEL, *La gestion des risques*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.

¹⁰ Didier FASSIN, *Des maux indicibles : Sociologie des lieux d'écoute*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Alternatives sociales », 2004.

¹¹ François DUBET, *Le déclin de l'institution*, Éditions Seuil, 2002.

A ce titre, la notion d'*empowerment* - pouvoir d'agir sur soi et sur sa vie – est intéressante. Mais il convient de ne pas oublier qu'elle vient des USA, en phase avec la logique du « self made man », où l'individualité est poussée à son terme, hors du social ou du collectif et peut conduire à une dé-socialisation.

– **Vulnérabilité et inégalités**

L'individu se trouve affecté dans sa capacité à tenir sa place dans le monde social. Il pense et vit ses problèmes en termes personnels et non en termes sociaux. Chacun peut dire sa souffrance mais doit faire avec, sans que soit évoquée la possibilité de situations inégalitaires.

Le plus souvent les souffrances sont vécues subjectivement, non dites, refoulées du fait même du contexte d'incertitude.

Les blessures se donnent à voir individuellement, ainsi les échecs à bien gérer sa vie, sa carrière, son capital santé, etc.

Une souffrance psychique affecte l'individu dans sa capacité de tenir sa place dans le monde social. Il s'agit là d'une souffrance psycho-sociale et non d'une pathologie.

Pourtant la vulnérabilité n'est pas qu'une affaire personnelle ou une affaire d'inégalités à agir à partir de soi-même. Nous sommes, socialement, inégalement positionnés dans ce contexte d'incertitude et, de fait, inégalement protégés. Nous n'avons pas les mêmes ressources au départ pour réussir à « être soi ».

Thématiser la vulnérabilité en terme de souffrance sociale conduit à lire les destins individuels sous la figure de la victime, victime des autres ou victime de soi. La lecture victimaire renvoyant à la lecture capacitaire comme les deux faces d'une même pièce.

– **Vulnérabilité et étiquetage ?**

Par les médias, les ONG... on assiste de plus en plus à une mise en scène publique de la détresse au travers des guerres, des famines, des catastrophes naturelles, de la crise économique... L'urgence humanitaire venant au secours de cette détresse.

Ainsi les-plus-vulnérables doivent désormais témoigner de leur situation, ils doivent être et, surtout, se montrer victimes. Le corps, les regards, les postures, les témoignages se présentent dans des formes convenues. Les plaintes ne peuvent se dire que d'une seule façon. Chômeurs, expulsés, affamés, réfugiés... doivent attester du danger physique dans lequel ils sont pour être - hypothétiquement - protégés juridiquement.

Leurs plaintes doivent être attestées par leurs protecteurs, les aidants professionnels, bénévoles ou familiaux.

H. Thomas parle des « citoyens palliatifs » au statut infantilisant (mineur) dans lequel l'individu, contraint de s'exposer, de figurer, n'est plus maître de sa parole et se trouve dans l'impossibilité de transformer sa plainte en revendication¹¹.

¹² Hélène THOMAS, *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Editions du Croquant, 2010. En particulier le chapitre 9 : « De la victimisation à la destitution subjective ».

– Des pistes de réflexion pour accompagner la personne vulnérable

La vulnérabilité est moins un état qu'un processus qui peut tous nous affecter mais auquel nous pouvons également participer en déniait son caractère éminemment social. De fait, les intervenants sociaux sont exposés aux blessures d'autrui et doivent eux-mêmes prendre le risque d'être blessés, dans une relation de réciprocité avec les « accompagnés », condition même de l'échange.

L'échange, étudié par Marcel Mauss, comprend d'ailleurs trois obligations : donner, recevoir et rendre. Les « accompagnés » peuvent décider de ne pas recevoir parce qu'ils se trouvent dans l'incapacité de rendre. Souvent les intervenants sociaux sont gênés par les cadeaux des usagers. Pour illustrer, l'histoire d'une usagère d'un centre social qui au terme d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle, était devenue employée de ce même centre social. Tous les jours, elle apportait des gâteaux au travail, ce qui finit par mettre mal à l'aise ses collègues. En fait, elle avait simplement besoin de rendre ce qui lui avait été donné pour se sentir Sujet.

Les intervenants sociaux alimentent le processus de désaffiliation de ceux qu'ils accompagnent quand ils ne créent pas les conditions de réalisation de la réciprocité, quand ils ne leur permettent pas de participer au cycle de l'échange. Le modèle de la réciprocité – qui suppose de prendre le risque de s'ouvrir à l'autre, de se mettre à sa place sans s'y confondre, autrement dit, de faire preuve d'empathie – peut éviter les pièges du modèle de la compassion évoqué par H. Thomas en autorisant l'autre, celui dit vulnérable, à se reconnaître aussi en moi. La question de la reconnaissance est essentielle dans l'intervention sociale.

La vulnérabilité est donc une notion intéressante à condition d'adopter une grille de lecture non plus verticale et unidirectionnelle (avoir des réponses toutes faites, « on sait »...), mais une lecture horizontale et en dyade.

Adoptant une démarche compréhensive, le sociologue constate que l'individu « ne peut pas tout dire », qu'il n'y a pas chez lui de « discours vrai » (le seul qui serait authentique, crédible...) car il est « pluriel »¹². Il lui laisse, en outre, la possibilité de savoir ce qui est fait de ses propos, de questionner à son tour...

Créer les conditions de l'échange, c'est interroger le fait que « l'autre, le vulnérable doit tout dire de lui » (un discours « vrai »), sans lui laisser la possibilité d'avoir une parole autonome et d'entendre quelque chose de nous, sans que cela soit pour lui un modèle implicite (normatif) à suivre.

Nos stagiaires du D.U. Accompagnement des Publics Vulnérables, à l'issue de leurs stages dans différentes structures de prise en charge de publics en difficultés, ne manquent pas, d'ailleurs, de soulever régulièrement la question : « *comment accompagner les personnes vulnérables quand on est soi-même vulnérable (précarité de l'emploi, dysfonctionnement organisationnel...) ?* »

¹³Bernard LAHIRE, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Animés par Françoise DOMALIN

Florence Mattozzi, Animatrice au Centre Social des Quartiers Sud :

Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par compétences identitaires ? Cette idée m'a un peu surprise.

Angelina Etiemble :

Les compétences identitaires peuvent être valorisées pour s'insérer professionnellement. Il s'agit là de compétences sociales et qui peuvent tout à fait être « naturalisées ».

Claudine Jacqueminot, Interactif formation :

La notion d'empowerment dépend de l'usage qui en est fait, il permet parfois de révéler des capacités. Qu'en pensez-vous ?

Angelina Etiemble :

La notion d'empowerment est intéressante, à condition de ne pas oublier le modèle anthropologique qu'elle véhicule, à savoir la logique du « self made man ». Je vous renvoie aux études de Max Weber sur l'esprit du capitalisme et l'éthique protestante.

L'individualité poussée à son terme conduit hors du social et à la désocialisation.

Dans un contexte très normatif, le risque est grand de nier les inégalités sociales. Ainsi, l'école de la IIIème République a développé la méritocratie. Désormais, il est bien connu que les personnes n'ont pas du tout les mêmes chances ni les mêmes ressources au départ.

Il s'agit là d'un modèle échec /réussite qui laisse peu de place aux personnes vulnérables.

Pour contrer la logique du gagnant /perdant et par là même réduire la violence, nous travaillons à l'école primaire sur l'empathie, à partir de petits jeux, des jeux sportifs, des jeux coopératifs.

Il faut montrer à l'enfant que même s'il est perdant, il n'est pas perdant à vie, et surtout par l'empathie lui apprendre à se mettre à la place de l'autre.

Gilles Piron, Francas Pays de Loire

Effectivement, il faut faire vivre et expérimenter aux enfants une société plus juste.

INTERVENTION DE JOSÉ DHERS

Professionnel du Développement Social, Urbain, Local, Global, Durable...

José Dhers poursuit ses engagements professionnels comme consultant à l'ADREHS (Association de Développement des REssources Humaines et Sociales) ou bien encore comme militant notamment à l'IRDSU.

Un parcours dédié à la promotion de l'aide professionnelle devenant entraide dans le groupe et solidarité dans la communauté.

J'ai déjà participé à un forum précédent et je vous remercie d'avoir fait appel à nouveau à moi. J'espère avoir quelques éléments qui vont permettre de poursuivre à la fois l'apport qui a été fait initialement par Madame Angéline Etiemble.

Je suis donc professionnel du développement social urbain. J'ai fait mes premières classes dans le travail social et j'ai rejoint le développement local. Ce qui d'ailleurs est pour moi un souci : je pense qu'en France il y a une trop grande dichotomie entre ces différents champs d'action et les différentes professions.

Je vais effectivement plus parler de mon expérience. J'ai été professionnel du travail social et du développement social urbain dans la région parisienne, dans la région des Bouches du Rhône et j'ai terminé ma vie professionnelle « officielle » au Havre dans le cadre du grand projet de ville.

Je suis donc à ce titre-là toujours membre d'un des réseaux professionnels du développement social urbain qui fait une recherche-action à laquelle participe Laurent Bihel qui est dans la salle. D'ailleurs c'est à cause de lui ou grâce à lui peut-être que je suis ici aujourd'hui.

Je suis aussi impliqué dans l'[UNADEL](#)¹³ (Union des Acteurs et Structures du Développement Local), dans le mouvement d'économie solidaire et dans [PRISME](#)¹⁴ : c'est la PRomotion des Initiatives Sociales en Milieu Educatif. Vous me direz que ça fait beaucoup de choses mais je ne vous en ai citée que certaines parce qu'en fait mon dada c'est justement la « *théorie de la lisière* », c'est-à-dire la façon dont on peut travailler d'un champ à un autre, sans s'ignorer, comme on le fait très souvent sur le terrain.

Donc je vais, suite à Françoise Domalin et à Angéline Etiemble, je vais peut-être me contenter plus modestement de porter témoignage de mon expérience d'accompagnement, de voir s'il peut y avoir quelques éléments de théorisation en partant tout simplement du fait que l'on ne fait pas le bonheur des gens sans eux.

Quand je dis « gens », j'emploie très souvent le terme de « citoyens » : on ne fait pas le bonheur des citoyens sans eux. Ce qui est souvent controversé parce qu'on me dit : « Oui mais les citoyens il faut être du pays ! ». Moi j'entends par citoyen tout habitant qui vit dans la cité, ce n'est pas forcément l'aspect nationalité qui m'intéresse à ce niveau-là.

¹⁴ www.unadel.asso.fr

¹⁵ www.prisme-asso.org

Donc : « On ne fait pas le bonheur des citoyens sans eux ». Parce que très souvent on se demande pourquoi on travaille à accompagner les gens et à faire en sorte qu'ils aillent vers l'autonomie ; si ce n'est tout simplement pour qu'ils réussissent à vivre d'une manière optimum ce qu'ils sont individuellement et collectivement.

Deux entrées si vous voulez à mon intervention qui sont d'ailleurs liées à la réalisation de deux ouvrages.

Une première entrée intitulée [Vers l'emploi mais pas tout seul](#)¹⁵ : c'est un guide qui a été fait par des réseaux associatifs et des partenaires sociaux au niveau national. Il relate tout simplement la capacité de partenaires très différents d'articuler leur action. Donc d'articuler la capacité d'acteurs à travailler ensemble.

Je vais aussi vous parler du pouvoir d'agir à la française, en traduction de « empowerment », mais pas dans le sens où ça a été dit tout à l'heure, avec d'autres dimensions. Je pense aussi que la capacité est sur le territoire, elle est dans la salle y compris lorsqu'on accompagne des gens que l'on dit vulnérables mais qui sont souvent vulnérables sous certains aspects et pas sous d'autres.

Deuxième entrée, c'est : [Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif](#)¹⁶. Cet ouvrage avait été demandé par la ministre de l'époque. Il faisait suite à un autre ouvrage qui avait été fait sur la dimension plus individuelle du travail social. Il sert entre autre aux formations en travail social, plus particulièrement pour les assistants sociaux.

Première expérience : Vers l'emploi mais pas tout seul, vous pouvez le consulter en ligne, ça se trouve très facilement. C'est un guide d'accompagnement vers l'emploi à l'usage des acteurs de l'accompagnement social et professionnel. Les deux ouvrages ont été publiés en 2010. Ce qu'il y a d'intéressant pour *Vers l'emploi mais pas tout seul* c'est qu'il a été co-construit à la fois par des réseaux associatifs : ATD Quart Monde, des organismes caritatifs comme Emmaüs ou le Coorace (Fédération nationale de l'économie sociale et solidaire) et aussi par les représentants des syndicats de salariés et des organisations d'employeurs.

Pour la petite histoire, on a assez bien travaillé avec les réseaux que je viens de vous citer et entre autres pour les syndicats avec la CFDT, la CGT, la CFTC, l'UNSA et pour les employeurs avec le MEDEF, la CGPME, etc. Ces partenaires sociaux ont l'habitude de travailler entre eux et leur tiers à eux, c'est l'État. Syndicats et patrons travaillent entre eux et ils ne connaissent que l'État. Ils ne connaissaient pas du tout ce qui est justement – j'allais dire le Tiers Etat – c'est-à-dire les réseaux associatifs, la vie associative. En fait, l'ancienne présidente du MEDEF a créé une cellule spéciale puisqu'il n'y en avait pas, au sein du MEDEF, pour s'occuper du réseau associatif. Si je dis ça c'est aussi par rapport à nous tous dans nos cloisonnements, une grande solution à l'accompagnement c'est d'éviter d'accompagner tout seul, justement. Il y a peut-être là aussi un travail transversal qui reste à développer.

Très rapidement, on peut dire qu'il y a dans ce guide des conditions pour une bonne pratique, tout simplement par exemple : savoir écouter et faire participer. Ce n'est pas toujours évident pour les différents acteurs. Il y a donc des méthodes, les phases d'accueil, les méthodes de recrutements

¹⁶ <http://asp-indus.secure-zone.net/v2/index.jsp?id=998/1156/1312&lng=fr>

¹⁷ En suivant le lien, sur la page, dans les RAPPORTS, possibilité de voir le sommaire de ce livre : http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_590641/le-conseil-superieur-du-travail-social

appropriées, pour éviter entre autres les discriminations. Il y a par ailleurs l'accompagnement de l'engagement de la personne, mais il y a aussi des réflexions sur l'engagement de l'accompagnateur... il y a vraiment des choses intéressantes comme l'action partenariale.

La première fiche concerne la sécurisation des parcours : réduire l'exclusion, sécuriser les parcours professionnels. L'accompagnement vers et dans l'emploi comporte plusieurs dimensions, dont les droits.

Une fiche aussi sur la parole des personnes accompagnées : elles n'ont pas forcément choisi d'être accompagnées. L'accompagnement est donc un vécu qui repose sur une confiance réciproque. Pas assistées mais accueillies, ces personnes ont besoin d'être considérées comme des interlocuteurs et des salariés à part entière dans leur recherche d'emploi.

Le guide comporte 18 fiches. D'autres fiches concernent l'implication de chaque acteur : par exemple l'implication des organisations syndicales sur l'accompagnement à l'emploi, l'implication des chefs d'entreprise, l'implication des associations, des structures par l'économie, des travailleurs sociaux, des tuteurs référents, etc. Donc je vous épargne tout cela. Nous pourrions y revenir, y compris dans le débat qui peut suivre. Depuis que ce guide a été édité, il est en ligne et chacun peut donc le consulter, l'utiliser, le promouvoir autour de soi.

Le réseau associatif, en dehors des syndicats et du patronat a été coordonné par l'[UNIOPSS](#)¹⁷ (l'Union nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux). Au niveau de la région des Pays de la Loire il existe l'URIOPSS, union régionale, qui coordonne trois groupes du collectif « Alerte », regroupant des associations de la région. Pour les gens concernés dans la salle, je pourrai aussi vous communiquer leurs coordonnées si vous voulez vous rapprocher de ces réseaux.

Nous avons par ailleurs développé un travail de diffusion de ce guide qui s'est fait dans trois régions en France l'année dernière : le Nord, en PACA – personnellement j'y ai participé - et en fin d'année ici dans les Pays de la Loire à Nantes. Ce travail a réuni une centaine de personnes sur comment pratiquer, utiliser, travailler en commun. Il y a donc des développements qui se font dans votre propre région.

Deuxième expérience : Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif, rapport élaboré au sein du groupe de travail du Conseil Supérieur du Travail Social.

La première expérience est pour moi plutôt liée à mes engagements sociaux, associatifs, la deuxième est beaucoup plus liée à mon action professionnelle que je poursuis encore puisque mes collègues -entre autres l'inter-réseau professionnel du développement social urbain (IRDSU)- m'ont demandé de continuer à travailler dans un groupe de recherche.

C'est à la suite des événements de banlieue de 2005, qu'avec un certain nombre d'acteurs nous nous sommes interrogés sur cette question : « Est-ce que l'intégration à la française fonctionne encore ? ».

On a bien vu que ce qui a été appelé des émeutes était plutôt une manifestation sociétale une manière de s'exprimer parce que les manifestants ne pouvaient pas le faire d'une autre manière.

Donc nous nous sommes interrogés justement sur la prise en compte des communautés sur nos territoires, alors non seulement des communautés opératoires par rapport à des territoires déterminés

¹⁸ <http://fr.wikipedia.org/wiki/UNIOPSS>

comme nous le sommes ici, comme nous le sommes aux Sablons, etc., mais des communautés y compris ethniques, culturelles et religieuses.

Quand on parle communauté en France, justement, certains républicains et certains laïcs disent : « Quand j'entends communautaire, je sors mon révolver ». La grosse erreur, si vous voulez, c'est que ne pas prononcer même le mot communauté, c'est finalement renforcer le communautarisme.

La grosse différence entre communauté et communautarisme, c'est que pour nous, en recherche, elles sont aux antipodes. Au niveau image, je dirai que la communauté pour nous c'est utiliser les valeurs de l'identité d'un groupe de personnes.

Tout le problème est dans le processus et dans le sens : si effectivement le processus d'action sur les communautés est d'aider à les ouvrir sur l'environnement – c'est ce que j'appelle les forces centrifuges – travailler avec les autres c'est vraiment un travail social communautaire, puisque le terme existe.

Le repli des communautés ou le fait de les ignorer confortent les forces centripètes qui là conduisent au communautarisme. Tout est donc dans la façon d'être, de faire et de travailler, c'est pour ça que l'on ne peut pas rejeter des termes et nous nous invitons à les travailler. Je sais bien que si l'on prend la Constitution, il n'existe pas de communauté que nationale. Mais ce matin le terme a été employé plusieurs fois, y compris le terme communautaire.

Vous prenez l'Éducation Nationale, il y a même des textes précis qui parlent de communauté éducative. Dans le travail social, je n'y reviens pas, il y a quand même le travail social communautaire, ou l'intervention sociale communautaire qui a été modestement baptisée « intervention sociale d'intérêt collectif » par le [Conseil Supérieur du Travail Social](#)¹⁸ - qui n'a pas voulu à l'époque d'ailleurs utiliser ce mot.

Ne soyons donc pas pudiques, employons le mot communautés. N'hésitons donc pas à en voir les dimensions culturelles, ethniques, religieuses. Pour voir la communauté comme territoire où on peut développer l'empowerment, -même s'il faut savoir qu'historiquement c'est pris dans un contexte Nord-Américain, capitalistique et que c'est très employé dans un certain nombre d'entreprises-, nous le verrons plutôt sur un territoire, sur une communauté ; c'est-à-dire les capacités des personnes, collectivement à utiliser les ressources territoriales qu'ils et qu'elles possèdent pour que justement ils ou elles s'auto-accompagnent.

Personnellement, il y a quelques années, quand je me suis formé dans les dimensions du travail social, on ne parlait pas comme maintenant d'intervention sociale de la personne et d'intervention sociale d'intérêt collectif, de manière un peu binaire. On parlait de trois dimensions en s'inspirant des Nord-Américains qui avaient organisé ça, c'est-à-dire le travail social individuel, le travail social de groupe, le travail social communautaire case work, group work et community work, pour reprendre la traduction.

¹⁹ <http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/affaires-sociales,793/dossiers,794/travail-social,1962/le-conseil-superieur-du-travail,2425/role-fonctionnement-et-composition,9362.html>

Pour nous, dans l'action que l'on mène sur l'accompagnement, de manière collective, ce qui est important c'est que l'aide serve à l'entraide dans le groupe – qu'il soit familial, associatif, de quartier – et dans la communauté, au sens... à la fois des communautés comme je viens de le dire y compris ethniques, mais aussi dans la communauté de quartier puisqu'effectivement un des bons moyens de rendre autonome c'est finalement que les personnes et les groupes vivent harmonieusement leurs vies sociétales, dans les quartiers où ils sont, dans les communautés, pour reprendre ce terme.

Je vous disais donc que l'on s'est interrogés à plusieurs sur l'intégration à la française, c'était l'année 2006. Quand je dis « on », c'étaient des personnes qui étaient à la fois des cadres de services, des professionnels du travail social, des organismes d'Éducation Populaire. C'était un petit noyau d'une dizaine de personnes qui s'est réuni 5 ou 6 fois sur une année. Au bout d'un an on a dit que puisque l'on arrive à mieux voir ce que l'on veut rechercher, ce serait intéressant de voir si ça fait résonance dans les réseaux en France et nous avons donc lancé un appel dans les [Actualités Sociales Hebdomadaires](#)¹⁹. A partir de là et dans la semaine qui a suivi, plus de 100 personnes avaient déjà signé l'appel. On n'était pas là pour faire du prosélytisme, l'important c'était de voir qu'il y avait résonance.

Nous avons alors lancé en 2006 un séminaire de recherche-action sur le travail social communautaire qui progressivement d'ailleurs dans les années qui ont suivi, s'est appelé séminaire du travail social communautaire, d'Éducation Populaire et d'Éducation Citoyenne.

Parce que très vite on s'est aperçu que ce n'était pas du travail social pur et dur qui se suffisait à lui-même et que souvent la capacité d'entraîner les personnes à se sortir de situations où elles étaient en difficulté, c'était effectivement de travailler beaucoup plus en articulation avec des gens qui ne sont pas forcément labellisés de manière pure et dure à ce niveau-là.

Je vais vous donner deux ou trois éléments qui vont permettre un débat tout à l'heure, on s'est aperçu que le travail social, par exemple, labellise je crois une quinzaine de diplômés d'État, et aussi bizarrement que cela puisse paraître au moment où on a réfléchi à l'action collective et communautaire, on s'est aperçu que le DEFA, le diplôme d'animateur, qui avait une double tutelle Affaires Sociales et Jeunesse et Sports a pris il y a quelques années, uniquement l'aspect Jeunesse et Sport. C'est-à-dire qu'au moment où on commençait à se dire qu'il fallait qu'on articule le travail individuel avec le travail de groupe et le travail communautaire, institutionnellement en France on a fait une dichotomie de plus alors qu'on sait très bien que s'il y a action collective c'est aussi par l'animation sociale que ça se fait.

Je vous disais tout à l'heure le regret que j'ai que les professions sociales ne soient pas en France assez liées aux professions des développeurs territoriaux et vice et versa, bien sûr. On pourra y revenir dans les exemples puisqu'on a tenu un congrès à Valence l'été dernier avec 400 développeurs territoriaux et où il n'y avait pas de travailleurs sociaux. On est en train vous le savez de constituer le travail de préparation des États Généraux du travail social et évidemment il n'y a souvent que les 15 professions dont je parlais et il n'y a pas de développeurs territoriaux, il n'y a pas de gens qui travaillent « à côté » et, comme on l'a abordé tout à l'heure, y compris ce que j'appelle des travailleurs sociaux « issus des quartiers », comme vous l'avez dit.

²⁰ <http://www.ash.tm.fr/>

Je pense que les Grands Frères et les Personnes-Relais sont des travailleurs sociaux mais évidemment, comme ils n'ont pas le Diplôme d'État. et qu'ils ne sont pas des purs et durs, ils sont considérés autrement... C'est peut-être à des choses comme ça qu'il faut qu'on réfléchisse parce que le communautarisme c'est aussi véhiculé par des organisations de ce type... en créant des hiérarchies qui marginalisent.

Une manière de faire reconnaître la notion communautaire dont je vous parlais, par les interlocuteurs de l'État, a été qu'au bout de sept ans, la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale), donc les Affaires Sociales, le SGCIV (Secrétariat Général du [Comité Interministériel des Villes](#)²⁰), la Politique de la Ville et le Ministère de l'Intérieur, qui sont les institutions nationales... financent enfin la recherche-action actuelle. On a vu effectivement que les organismes publics s'interrogeaient beaucoup sur les pratiques du travail social. Les directeurs généraux de Conseils Généraux ont organisé aussi un regroupement où ils s'interrogent énormément sur ces aspects-là, allant dans le sens de la recherche que nous faisons.

Dans le prolongement de l'étude exploratoire, la recherche-action vise à apporter un éclairage autour de plusieurs questions :

- Comment et à quelles conditions, à travers des démarches d'interventions sociales collectives les liens communautaires sont pris en compte par les intervenants sociaux et en quoi la mobilisation de ces liens communautaires peut constituer un levier ou un obstacle pour une co-construction de réponses apportées aux problèmes sociaux ?
- Quelles sont les diverses méthodologies utilisées pour susciter la mobilisation des personnes et des groupes et inscrire l'action dans la durée, quelles en sont les avantages et les limites.
- Quelles sont les relations entre les démarches d'interventions sociales collectives et les interventions sociales individuelles ?
- Quelles sont les interactions, au niveau des territoires, entre les régulations institutionnelles – relevant des politiques publiques – et les régulations sociales produites par le milieu - et reposant pour partie sur des liens communautaires ?
- Comment les intervenants sociaux se positionnent-ils, en pratique, entre le souci de reconnaître la diversité des références et des liens communautaires et les risques d'enfermement communautariste, comment se positionnent ils, en pratique, par rapport aux enjeux de la laïcité ?

Dans cette perspective la recherche action s'attachera à analyser les représentations des acteurs, professionnels et habitants, leurs pratiques, et à identifier les effets de ces pratiques sur l'intégration des personnes et des groupes et sur la cohésion sociale.

C'est sur ces cinq axes que la recherche-action se développe sur une douzaine de territoires en France.

Entre temps, nous avons fait deux colloques, un colloque qui s'est passé en 2008 au [CEDIAS](#)²¹ à Paris où 150 personnes étaient présentes et en 2011 on en a fait un autre à Aubervilliers où plus de 300 personnes sont venues.

²¹ <http://www.ville.gouv.fr/?missions,199>

²² <http://www.cedias.org/>

Vous voyez donc que cette recherche sur les dimensions collectives et communautaires du travail social est quand même une préoccupation en France, d'où l'intérêt de l'État maintenant pour nous financer. Ces deux journées qui se sont passées à Aubervilliers avaient permis entre autre de rendre public un appel qui avait été fait l'année précédente par cinq ou six réseaux au démarrage. Mais maintenant il doit y avoir 16 réseaux associatifs français qui justement ne reprennent pas le terme d'empowerment mais qui se sont regroupés sous l'appellation... le Collectif Pouvoir d'Agir, dont vous avez peut-être entendu parler.

Dans ce Collectif il y a par exemple des Régies de Quartier, des Centres Sociaux, le réseau des professionnels de la Politique de la Ville, la FONDA, etc., auxquels s'est adjoint par la suite un certain nombre de réseaux dont A.T.D., avec la pratique qu'ils ont de la relation à la personne dans un travail collectif.

Avec tout ça, on s'est aperçu finalement que nous avons « nos clients, nos pauvres », mais que ce serait peut-être intéressant de voir comment on peut articuler nos fonctions sur des territoires pour qu'elles soient vraiment au service des personnes, des groupes, des communautés.

Parce que vous voyez, les dimensions du travail social tronçonnent déjà les individus et les groupes, les politiques publiques tronçonnent aussi les individus et les groupes ; si en plus les institutions – pleines de bonne volonté qui sont là pour accompagner et aider – sont aussi des tronçonneurs d'individus et de groupes, on va complètement à l'inverse de ce qui est recherché.

Donc ça me paraît important de nous interroger là-dessus : mais aussi sur le fait qu'à un moment on puisse cesser cet accompagnement. Parce que sinon c'est une perpétuelle action qui permet finalement de justifier et nos fonctions et nos institutions mais qui n'est pas vraiment l'aide à l'accompagnement, qui n'est pas – si on garde « nos clients, nos pauvres » – de rendre l'autonomie. Donc là aussi il est important de voir en quoi nous sommes nous-aussi facteurs de non-accompagnement ou d'accompagnements qui nous servent et qui desservent forcément les citoyens.

Le Collectif *Pouvoir d'Agir* a pu expliquer ce qu'il était, le souci de partager avec d'autres – d'ailleurs c'est pour ça que des réseaux ont rejoint ce Collectif, de faire en sorte qu'on puisse rendre visibles des actions, y compris d'habitants – là ce n'est pas forcément du travail social ni d'Éducation Populaire en tant que tels. Des groupes d'habitants, des femmes qui se réunissent sous l'arbre à palabres, comment ça procède d'actions d'émancipation, d'actions d'autonomie ; les moments de l'année où il y a peut-être des fêtes de quartier, y compris des moments religieux comme le Ramadan qu'il ne faut peut-être pas ignorer en tant que tel, comme étant une capacité de travailler autrement.

En fait, c'est tout un travail d'observation que l'on conseille de faire pour finalement essayer de révéler ce qui se fait déjà. Il y a énormément de choses qui se font par les habitants eux-mêmes, par des enseignants, des travailleurs sociaux, des professionnels de l'accompagnement mais qui souvent le font en francs-tireurs alors que ça relève de leur professionnalité et donc c'est important que l'on rende visibles des choses invisibles qui permettent vraiment aux gens d'être autonomes.

Essayer aussi de faire en sorte que si les groupes de quartier ne le font pas d'eux-mêmes, on essaie – dans la mesure où ils le souhaitent bien sûr – de les mettre en relation, en connexion. C'est important que des représentants et des habitants de quartiers populaires – puisque c'est la terminologie que l'on utilise actuellement, on pourrait en discuter – puissent effectivement eux-mêmes être en capacité d'échanges de savoir-faire, et vous voyez que l'aide professionnelle peut être une aide à l'entraide, une aide à la solidarité et que c'est ce qu'il faut viser à notre avis. Évidemment, pour ceux qui sont à l'aise dans des actions

militantes y compris engagées, c'est quelque chose qu'ils font déjà, mais professionnellement parlant, nous avons aussi à faire ce type d'actions qui ne doit pas forcément se confondre avec du militantisme de telle ou telle organisation.

Il y a aussi le recul qu'il faut avoir si on veut vraiment aider à l'autonomie et à l'émancipation des personnes, des groupes et des communautés, il faut toujours avoir en tête : « Quand est-ce que je m'en vais ? », « Quand est-ce que je me retire ? » et « quand est-ce que j'enlève ma bannière ? ». Ce sont donc des démarches pragmatiques. Nous avons été relativement aidés dans le secteur de la Politique de la Ville par toute la démarche qui a été sollicitée par le Ministre de la Ville et donc entre autre [le rapport Bacqué – Mechmache](#)²² qui finalement a permis de reprendre dans la loi sur la Ville, la capacité de constituer sur les quartiers un travail participatif ascendant – *bottom up*, - comme on dit en français : qui part vraiment des habitants pour être aussi co-constructeurs de ce que seront les projets politiques de la ville qui vont se faire. Alors je ne dis pas qu'il n'y a pas là-dedans un petit peu de poudre aux yeux et que ça ne se décrète pas mais c'est au moins les moyens, y compris par la loi, de faire un travail participatif qui est pour moi l'aboutissement de l'accompagnement puisque, normalement, l'objectif c'est de pouvoir s'en passer.

Dans l'ordre de ce qui a été dit précédemment, il y a eu un travail très participatif qui a été fait par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache qui étaient missionnés. Ils ont obtenu carte blanche du Ministre qui leur a dit : *vous faites comme vous souhaitez*. Ils ont donc eux-mêmes travaillé en France sur beaucoup de quartiers populaires : ils ont fait plus de 300 rencontres et réunions de collectifs sur l'ensemble de la France, ce qui a amené à la remise du rapport l'été dernier. Il a été mis en place dans la loi qui vient de sortir. Pour ne pas laisser orphelins les quartiers qui avaient été mobilisés dans cette démarche, il y a eu constitution d'un collectif national de ces quartiers. C'est donc quelque chose qui existe, sur lequel vous pouvez vous appuyer pour éventuellement prendre des contacts à ce niveau-là.

Dernière chose par rapport à cet aspect du Collectif Pouvoir d'Agir. Vous pouvez bien sûr prendre des initiatives s'il n'y en a pas encore sur Le Mans.

Par contre, une expérimentation a été lancée financée par la Fondation de France, pour voir comment sur une dizaine de lieux en France les habitants se prennent en charge et comment ils organisent eux-mêmes le pouvoir d'agir.

[Les États Généraux du Travail Social](#)²³ vont avoir lieu à l'automne. Il y a actuellement des groupes de travail qui existent dans votre région, auxquels peut-être certains sont associés, mais en tout cas, si vous n'y êtes pas, faites-vous inviter le 17 avril à Rennes. Ça me semble aller dans le sens de l'aide à l'accompagnement, puisque ce sont les futures politiques publiques et professionnelles et les diplômes d'État qui sont en jeu dans l'histoire.

Je termine un peu en « queue de poisson » mais l'idée pour moi – c'est toujours la première idée – c'est comment on peut faire en sorte de faire le bonheur des gens avec eux et puis qu'éventuellement ils se passent de nous. Mais je laisse au débat les questions et propositions que vous ne manquerez pas d'avoir.

²³ – Pour voir le Rapport de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache remis au Ministre délégué chargé de la Ville, le 8 juillet 2013, suivre le lien : <http://www.ville.gouv.fr/?pour-une-reforme-radicale-de-la>

²⁴ - http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DGCS_presentation_des_etats_generaux_csts_juin_2013.pdf

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

ANIMÉS PAR FRANÇOISE DOMALIN :

Gilles Piron, Francas des Pays de Loire

Ce n'est pas vraiment une question, ce n'est pas vraiment un commentaire, c'est peut-être une réflexion qui m'anime. Moi, je reste un peu sur ma faim. Comment aujourd'hui, collectivement... J'ai bien entendu et j'ai découvert des choses moi aussi parce que je suis aussi profane dans ces aspects de travail social, mais je pense qu'aujourd'hui – enfin la vision que ça m'en donne un peu, je vais le dire comme ça – c'est un empilement de choses. Ce sont peut-être quelquefois des édifices construits les uns à côté des autres, même en essayant de faire des passerelles. Je sais que ce n'est pas facile de tirer des liens. Pour autant aujourd'hui, la question qui m'anime encore c'est comment, collectivement, tous ensemble, on essaie d'œuvrer à faire bouger les lignes du pouvoir central. Je ne sais pas si on peut le dire comme ça, mais que l'on fasse une société qui fasse bouger les repères. On a les constructions historiques, sociologiques, philosophiques que l'on peut avoir. Mais aujourd'hui, dans le cadre qui nous anime, comment on peut faire – non pas chacun de son côté, je sais bien que ce n'est pas simple, je ne veux pas être donneur d'ordre par rapport à ce truc-là – mais comment on peut participer avec les gens eux-mêmes, avec les populations, les parents, les enfants, du plus jeune âge au plus âgé, on puisse construire des choses qui fassent bouger les lignes de la société ?

José Dhers :

Tout de suite un petit élément de réponse. D'abord, j'ai été effectivement amené à réduire mon intervention – du fait de la diminution du temps imparti-, on voit peut-être plus de choses juxtaposées, mais je pense que dans le débat on va pouvoir réconcilier ce qui a été dit ou compris en tout cas et ensuite il me semble que même de manière juxtaposée, j'ai – me semble-t-il - donné certaines pistes d'action que les uns et les autres pouvons mettre en place sur le terrain, à commencer quand vous dites faire bouger les lignes de manière un peu sociétale, le problème c'est qu'il faut aider justement les citoyens à faire en sorte d'abord qu'ils soient citoyens. La citoyenneté c'est aussi dans l'accompagnement. Ce n'est pas « Citoyen parce que tu vas voter, etc. », c'est citoyen parce que dans le processus même de passer de l'aide professionnelle à l'entraide, comme je le disais, et à la citoyenneté, justement, c'est bien un accompagnement qui réinsère l'individu dans ses groupes de référence, dans son environnement sociétal, etc. Un citoyen qui collectivement sera amené, avec le citoyen que vous êtes aussi en tant qu'accompagnant s'il le veut, mais aussi à sa manière, à faire bouger les lignes à son niveau. Si c'est nous qui nous substituons, j'allais dire, aux personnes pour lesquelles nous sommes amenés à travailler, j'ai un peu peur que l'on passe encore à côté et que l'on fasse justement quelque chose qui n'aille pas vraiment vers l'autonomie. C'est un premier élément de réponse, ce n'est pas sûrement pas satisfaisant.

Saïda Safir, Animatrice et coordinatrice au Centre Social de Coulaines :

C'est vrai que quand on entend communautaire, tout de suite ça résonne quartier, religion, Islam, communautarisme et terrorisme. En faisant un petit raccourci le mot communautaire peut être vite interprété de cette manière. Alors que quand on parle de travail social communautaire, je pense que, nous professionnels, dans les Centres Sociaux et autres associations, nous pouvons créer des conditions où on peut mettre en pratique ce travail social communautaire, autour d'intérêts qui peuvent être autres que l'espace, la culture ou l'appartenance ethnique. Des pratiques culturelles, sportives, de loisirs, permettent aux personnes de vivre des expériences positives et de rencontrer ces groupes.

José Dhers :

Je n'ai rien à ajouter sinon qu'il faudrait peut-être effectivement illustrer ce que vous faites par exemple...

Saïda Safir :

Par exemple à l'espace jeunes, on a différents ateliers, des ateliers autour de la danse qui émanent en général de demandes de jeunes, avec différentes pratiques et le but c'est qu'à un moment donné les différents jeunes qui ne se côtoient pas ailleurs puissent se rencontrer autour de la danse ; ça peut être la danse, la musique et d'autres pratiques. Ces pratiques sont ensuite partagées lors de fêtes de quartier ou de fêtes de la jeunesse.

José Dhers :

Oui, tout à fait, comme le sport aux Sablons qu'on avait vu, etc. Mais bon c'est là où je dis : échangeons nos pratiques sur le terrain, parce que c'est intéressant ce qui se fait là. Mais en quoi on en tire un travail qui va vers le sens d'actions plus centripètes que centrifuges, comme je les ai qualifiées ? Dès qu'on ouvre, dès que l'on a quelque chose de commun qui dépasse justement l'identité d'un quartier, d'un groupe, etc., je pense que l'on est là dans le vivre ensemble et dans l'aboutissement de l'accompagnement.

Françoise Domalin :

Je ne sais pas si je peux me permettre d'intervenir... J'entends bien ce que vous dites en termes de création de liens mais par rapport au propos de notre interrogation du jour sur l'accompagnement, est-ce que vous pouvez préciser un peu. Cela veut dire quoi alors l'accompagnement dans ce sens ? Comment on peut accéder à des groupes quand on n'est pas très au fait et comment on peut s'appuyer sur un groupe pour favoriser l'épanouissement d'une personne et plus, d'un groupe ? Je ne vois pas très bien...

José Dhers :

Je pense que certaines personnes dans la salle doivent le voir. J'ai vu qu'il y avait des jeunes, un groupe homogène, justement une communauté, qui effectivement essaie de s'ouvrir. Puisque l'on parle de Centre Social, très souvent on a des permanences de travailleurs sociaux qui se font aussi dans les Centres Sociaux et puis des activités d'alphabétisation, des activités de jeunes. Si on utilise simplement des locaux, on juxtapose les actions individuelles de groupes, de communautés, etc. J'ose espérer que dans le travail social du Conseil Général et que dans l'action des Centres Sociaux sur le Mans, il y a quand même un échange qui se fait en disant : « Comment on dépasse la juxtaposition d'activités ou d'articulation d'actions ? », pour justement faire quelque chose qui donne sens à un vivre ensemble, si vous voulez.

Françoise Domalin :

Oui, une sorte de mise en synergie.

José Dhers :

Exactement. J'ai été très bref quand j'affirme que le travail social doit aider dans la relation duelle, sur laquelle on a quand même beaucoup parlé, dans laquelle la politique publique nous entraîne, dans laquelle les formations - voire les déformations - en France nous entraînent, dans le décloisonnement pour les diplômés d'Etat, etc., en quoi justement on est en capacité de dépasser ces choses-là pour permettre l'autonomie. C'est quand même très important.

J'étais dans un Centre Social samedi. Un groupe de théâtre est venu, c'était un peu du théâtre-action, une femme était dans la salle, d'origine algérienne, analphabète, qui avait été amenée en France par son mari parce qu'il voulait faire un regroupement pour avoir un logement. Cette personne se retrouvait complètement dans l'illégalité. Elle était dans le Centre Social depuis plus d'un an dans un groupe d'alphabétisation et elle n'avait pas pu exprimer ce qu'elle a pu exprimer par le théâtre-action en disant qu'elle était finalement utilisée, qu'elle était sans papiers, etc. Là on voit bien sur un point précis une articulation d'une personne – bien sûr c'est un cas, mais il y a beaucoup d'autres cas comme ça où justement. S'il n'y avait pas eu ce moment de groupe, et bien peut-être qu'elle n'aurait jamais vu l'assistante sociale vers laquelle elle se dirige maintenant. Souvent c'est dans l'autre sens d'ailleurs mais c'est une illustration... C'est vrai que j'y suis beaucoup plus sensible, moi, parce qu'ayant pratiqué ces choses-là. C'est difficile en peu de temps de le rappeler, mais j'ose espérer que le peu de choses que j'ai pu vous dire - même si c'était juxtaposé - remet dans vos esprits des savoir-faire, des pratiques. L'accompagnement est quand même une articulation de ce que l'on fait et non pas une juxtaposition de professionnels.

Astrid Compain, animatrice à l'O.C.C.E. :

Bonjour, je ne parle pas au nom de l'O.C.C.E. (Office Central de la Coopération à l'Ecole) mais par rapport à mon expérience professionnelle en tant qu'animatrice sociale. Je pense que là on revient forcément aux fondamentaux de l'Education Populaire, ce sont franchement les bases de toute personne formée en animation sociale. On part bien du besoin des personnes et on tend vers l'autonomie de ces personnes-là. En tant qu'animateurs diplômés, tous les animateurs en ont conscience, on peut peut-être mettre en relation les personnes d'autres professions sociales, vous parliez des assistantes sociales, pour travailler ensemble. Mais tout animateur part vraiment de cette base-là, de l'Education Populaire. C'est pareil, ce n'est pas vraiment une question, c'est vraiment une réflexion qui m'est venue à l'idée plusieurs fois quand vous parliez tout à l'heure : oui, c'est vraiment l'Education Populaire, quoi.

José Dhers :

Vraisemblablement, encore faut-il effectivement que l'on redise pratiquement ce qu'est l'Education Populaire actuellement, parce qu'on a aussi soit des représentations de certaines époques héroïques, soit des cultures de certains qui vont l'utiliser y compris cet après-midi dans les groupes. Quand on dénigre l'Education Populaire - et je dirais à juste titre - c'est quand on voit l'instrumentalisation qui est faite par de grandes fédérations pour lesquelles l'intérêt n'est pas forcément de véhiculer ce que l'on est en train de dire mais c'est finalement, comme toute institution, de survivre et donc y compris de passer beaucoup de contrats, de faire un certain nombre de choses qui risquent de faire perdre la nature. Je sais que je suis un peu provocateur en disant ça, mais l'Education Populaire a des filières. Je ne veux pas dénigrer parce qu'historiquement ça veut dire autre chose - mais je dis plus souvent Education Citoyenne, mais ça peut être la même chose dans l'esprit. Par contre, je pense que les différents acteurs qui sont autour - là vous parlez d'animation qui est basée sur l'Education Populaire -, moi qui intervins dans les formations de travailleurs sociaux et bien ce n'est pas forcément une référence de base, si vous voulez. Il y a quand même des cultures qui sont différentes et le pont à établir, sur l'exemple donné tout à l'heure, n'est pas évident. Je pense personnellement que les Centres Sociaux, les actions coopératives à l'école - mais qui sont minoritaires - vont dans ce sens-là. Mais comment on peut faire tache d'huile pour permettre finalement aux gens de s'émanciper, de se prendre en charge, d'être accompagnés dans le sens dont nous parlons ?

Astrid Compain :

On voit très bien que dans les institutions médico-éducatives en Sarthe il n'y a quasiment pas d'animateur social. Cette profession-là n'est pas du tout reconnue dans le médico-social et pourtant on aurait bien besoin de la pratique de l'animation sociale dans une institution. Avec la valorisation des personnes, on est sur le lien social dont vous parliez tout à l'heure, on est vers l'autonomie et pourtant cette profession n'est pas reconnue.

José Dhers :

Alors c'est le point que je touchais tout à l'heure : les formations, les agréments, les politiques publiques, etc. ne vont pas beaucoup dans ce sens... Je n'ai dit que le mot tout à l'heure, je m'en amuse un peu, mais c'est aussi un concept que j'aimerais bien voir opératoire, quand je parle de ma théorie de la lisière : je suis amené à intervenir ou à travailler dans le champ du travail social, de l'économie sociale et solidaire, de l'Education Populaire, de la solidarité, du développement territorial... Je pense que ce sont des champs très parallèles, mais qui restent parallèles et que tant que l'on sera parallèles, que l'on n'établira pas des ponts entre les logiques d'action des uns et des autres, et bien on continuera à - je m'excuse- tronçonner les personnes que l'on est censé aider et accompagner pour les rendre autonomes. Je suis peut-être un peu lourd dans la démarche mais c'est un peu ce que j'ai voulu faire passer et qui reste donc à discuter, bien sûr.

Stéphane Carré, Centre Social du Pâtis Saint Lazare :

Une des difficultés, des ambiguïtés que nous pouvons rencontrer en tant qu'animateurs, en tant que travailleurs sociaux, ça va être la notion de la norme. Vous parliez tout à l'heure de faire le bonheur des gens avec eux ou pour eux. Mais on peut aussi être confrontés à des gens, à des groupes, à des collectifs, qui ont eux leurs propres normes, qui ne sont pas forcément les miennes, qui ne sont pas forcément les nôtres, mais qui sont justes. Après tout, pourquoi pas...

Alors, comment est-ce qu'on joue, comment est-ce qu'on intervient, comment est-ce que l'on approche ce collectif alors qu'on est en difficulté ou en ambiguïté -on va dire- par rapport à une norme qui est la nôtre, qui est celle de l'institution, qui est parfois posée - voire imposée - par l'institution et puis la norme de cette communauté - ça peut être une communauté de genre, une communauté ethnique, quelle que soit la communauté - mais on peut avoir quelquefois deux normes qui se confrontent et dire : « C'est la mienne qui est la bonne ! »... Bon courage !

José Dhers :

Ce que je trouve très intéressant dans la question de Stéphane, c'est déjà de repérer quelles sont les normes des groupes avec lesquels on est censé travailler. Parce qu'on ne les a pas déjà forcément repérées. Dans le but de les faire partager éventuellement par d'autres mais aussi de les faire repérer par ceux-là même qui inconsciemment vivent sur des normes. Je pense par exemple que des événements dramatiques qui amènent des jeunes à faire le jihad, c'est lié forcément à des normes culturelles qui n'ont pas été intégrées, qui sont des représentations des choses. Qu'est-ce qu'on fait pour travailler là-dessus ? Donc c'est vraiment un travail de mieux connaître l'autre, les autres, et que même par rapport aux entités communautaires, l'important est de faire repérer - il ne faut pas faire de prosélytisme dans un sens ou dans un autre - mais d'aider à repérer justement ces choses-là.

Lionel Boucher :

Je ne sais pas comment me présenter... Militant des CEMEA, tiens, allez aujourd'hui ce sera ça.

José Dhers :

Education Populaire...

Lionel Boucher :

Education Populaire, oui, voilà, ça m'ira bien aussi. J'ai été gêné par l'un des termes employés qui était le terme d'autonomie. De quelle autonomie on parle, vers où on veut aller ? On va penser l'autonomie par rapport à des normes. Ces normes évoluent dans le temps en fonction des groupes sociaux et des groupes d'appartenance. Du coup je suis un peu gêné par « Accompagner les personnes vers plus d'autonomie » : de quelle autonomie on parle ? Il existe des strates différentes qui sont extrêmement difficiles à identifier et elles sont de toutes manières temporaires au fil de la vie de la personne. Je suis un peu gêné sur ce terme d'autonomie utilisé dans le propos.

Je crois qu'il y a une réelle opposition entre « faire société » et le cadre de pensée qui est actuel : une pensée capitaliste individuelle où ce qui est mis en avant c'est l'individu et la capacité de l'individu. Aujourd'hui on est dans une difficulté à faire société, une société de la Vème République, qui est une société unique : un état, une nation, etc. Ce cadre de pensée qui vient se confronter à des individus qui doivent se développer par eux-mêmes, forcément, nous met dans une difficulté à faire groupe, à faire sens dans un groupe.

Je pense qu'aujourd'hui il y a peut-être à repenser des multi-références et d'accepter ces multi-références : c'est-à-dire que je suis un individu appartenant à plusieurs sphères où je trouve une place dans chacune d'elles, mais une place qui peut être différente, sans essayer d'opposer ces différentes sphères. Je pense qu'aujourd'hui on a cette difficulté-là de reconnaître des groupes d'appartenance différents pour un même individu.

José Dhers :

J'ai peu de choses à répondre. Dans votre question vous avez donné des éléments de réponse si ce n'est que sur l'aspect des normes, il y aurait effectivement à travailler un peu plus ce que signifie la ou les autonomies, y compris par rapport au groupe de référence dont vous venez de parler. Parce que finalement il n'y a pas UNE autonomie.

C'est cette complexité justement de l'organisation de la société : ce n'est pas parce qu'on est dans un quartier que l'on a ce terme-là. On se déplace à un endroit pour bosser avec d'autres références, on a des endroits de loisirs différents, on a des temps dans l'année qui sont différents. C'est vrai que l'on en a peut-être plus qu'avant où l'on était confiné au village. C'est la complexification de tout ça qui est à étudier parce que même dans un quartier dit en autarcie, il y a plein d'autres moments et lieux de référence et beaucoup plus qu'on le pense.

Donc il ne faut même peut-être pas voir les quartiers comme étant des lieux de relégation - même s'ils le sont socialement et socialement pour beaucoup - parce que même y compris et à cause de cet enfermement justement, des personnes, des groupes, des individus de tranches d'âges différents, puisque l'on parlait de jeunes, etc., trouvent un moyen de trouver leur autonomie autrement.

Angéline Étienne :

Si je peux me permettre de compléter le propos... Je trouve intéressant de réfléchir en multi-références, appartenances.

Le sociologue Bernard Lahire montre que c'est aussi la condition actuelle de celui qu'il appelle « l'individu pluriel » : nous baignons aujourd'hui dans des registres de socialisation multiples.

Je trouve cette condition intéressante pour réfléchir à la question de l'autonomie et interroger ce que l'on met en place pour que tout un chacun puisse passer d'un groupe à l'autre, puisse être sur ces multi-références, sachant qu'on n'y cherche pas (et on n'y trouve pas) la même chose.

Pour faire le lien avec ce que disait Saïda tout à l'heure de la question des jeunes qui parfois inquiètent dans ces « quartiers-là », pour ne pas les nommer - parce qu'on les trouve trop visibles, trop bruyants, qu'ils occupent des places, des territoires : bref, on les trouve trop présents.

Il y a eu des réflexions, des travaux qui ont porté sur leurs pratiques sportives - ces pratiques renvoient également à des manières d'occuper l'espace et d'être dans l'entre soi. Quand ils sont dans des pratiques de football au pied des tours, par exemple, on a l'impression que c'est du n'importe quoi, qu'il n'y a pas de norme, pas de règle, pas de loi. Or ce sont des pratiques autogérées, ce n'est pas du n'importe quoi. Ces jeunes peuvent, à certains moments, être dans ce type de jeu où on reste dans l'entre soi, dans la recherche de la proximité, de ce qu'on connaît, etc.

A d'autres moments, ces mêmes jeunes vont bouger, partir jouer sur d'autres terrains parce que là ils sont sur une autre quête : aller vers l'inconnu, se mettre à l'épreuve, etc. Ce sont les mêmes jeunes sauf qu'ils recherchent des choses différentes.

L'autonomie va se jouer également dans le type de réponses apportées à la question : « comment ne pas enfermer ces jeunes dans certaines pratiques, leur permettre effectivement de bouger, d'être dans la mobilité ? »

Du reste, la mobilité est quelque chose de très valorisée dans notre société, d'une certaine façon ou pour certaines populations tout au moins : tout dépend où on se situe, sur la ligne Nord-Sud, en centre-ville ou en périphérie... Nous, c'est l'Occident, et plutôt le côté Nord, nous pouvons bouger et c'est valorisé : il faut bouger pour les études, il faut bouger pour le boulot, parce qu'il faut raconter ses vacances, ses voyages à l'étranger, etc. Pour d'autres, à l'inverse, la mobilité n'est pas aussi simple. Il s'agit donc de se demander comment, sur un territoire donné, on autorise cette mobilité et comment on crée les conditions de l'autonomie.

Pour revenir à la question de la vulnérabilité, on peut être vulnérable sur certains aspects comme vous le disiez et à d'autres moments non, pas sur cette vulnérabilité-là.

Je fais référence aussi au sociologue Saïd Bouamama quand il parle des « expertises d'usage » : chacun de nous, habitant d'un territoire, a quelque chose à dire sur la manière dont on y vit. A ce titre on peut tout à fait être reconnu comme « expert », on peut partager également sur ce territoire, qu'on soit ou non « vulnérable », une communauté de destin. Cette dernière notion est intéressante car elle permet de dépasser cette idée trop souvent répandue aujourd'hui de destin individuel. Ma réponse est peut-être un peu brouillonne, mais c'est tous ces aspects que vos remarques m'évoquent.

Françoise Domalin :

Je voudrais ajouter un mot sur le terme de l'autonomie. Moi aussi, je perçois cette notion comme extrêmement périlleuse et assez hypocrite. Dans des situations par exemple où il n'y a pas de travail du tout, dire à chacun qu'il est responsable de sa recherche et qu'il est responsable éventuellement de son échec, c'est pratique, assez hypocrite et commode pour éluder le fond de la question. On crée des rivalités, une émulation entre individus, que ce soit à l'école ou ailleurs, les meilleurs s'en sortent mais on sait bien, au fond, que ce n'est pas simplement une question de mobilisation individuelle. De fait, il y a un donné économique et on ne peut pas non plus farder éternellement ça avec une méritocratie qui est assez fallacieuse, il me semble.

Laurent Bihel, D.S.U. Ville du Mans :

Ce n'est pas une question, c'est seulement une remarque par rapport à la dimension du travail social collectif, il y a un auteur qui pour moi est intéressant : c'est Michel Séguier qui a écrit un livre qui s'appelle *Construire des actions collectives*². Il part de l'hypothèse que les personnes qui sont en situation d'exclusion sont marquées négativement, que toute leur expérience est négative. Du coup, c'est ce qui conduit à leur exclusion. En fait, tout le travail d'empowerment ou de l'animateur d'Education Populaire, c'est de faire un travail que l'on appelle de conscientisation. C'est-à-dire que dans leurs situations les personnes sont victimes mais elles ont aussi des ressources et des potentialités. C'est donc en ce sens-là qu'elles peuvent devenir autonomes. C'est-à-dire que ce qui était marqué négativement, elles vont le nommer positivement et en faire une ressource, effectivement, si ça s'arrête, si ces gens qui sont en mesure par exemple de s'auto-organiser, de créer un club de foot et que ce club de foot a permis à certains de trouver un emploi, à certains autres de devenir éducateurs, sortir de chez eux, impliquer les parents, etc. Il y a toute une formation qui va leur permettre de devenir citoyens, ça va être une sorte de déclic et de tremplin pour être acteur. Du coup, là, le mot autonomie a du sens. L'animateur doit veiller dans un premier temps à démarquer le côté négatif pour le mettre en positif, et après de faire en sorte que celui-ci soit reconnu par les autres acteurs qui ont effectivement des normes qui sont un peu différentes, en fait c'est ce qu'on appelle une dimension politique pour l'Education Populaire. La façon de voir, la façon d'agir, la façon d'être des personnes devient reconnue par la société et là on passe à la dimension politique. Je pense que si on fait très peu de travail social communautaire en France, c'est parce qu'on a peur de cette dimension politique. Par exemple, aux Etats-Unis, une des références sur l'empowerment, c'est Saul Alinski³. Il travaillait avec les gens qui étaient dans les quartiers, les plus exclus, qui n'avaient pas de logement. Il travaillait avec eux sur leurs revendications politiques. Tout à l'heure j'entendais très bien ce qui a été dit. Le fait de se dire que les ressources sont dans les personnes qui sont du coup elles-mêmes d'une certaine manière coupables de ne pas les avoir exploitées ; pour moi, en ayant une dimension politique on relie les deux : c'est-à-dire qu'on peut partir des potentialités des personnes et les mettre dans un collectif pour que ça prenne une vocation politique. On ne peut pas faire le bonheur des gens sans leur accord mais je pense que c'est plutôt l'idée de former : faire de l'Education Populaire, c'est faire de l'éducation politique.

José Dhers :

En complément, tu as cité en fait sans le dire la conscientisation. C'est l'action de [Paulo Freire](#)⁴. Tu as cité Saul Alinski sur le *community organizing*. Ce sont par exemple des intervenants qui font des masters dans les professions où nous sommes où ces gens-là ne sont même pas étudiés. On a actuellement dans les formations une forme – excusez-moi – d'abêtissement : on ne sait pas quelles références on peut avoir. Après, que l'on souscrive ou pas à ce type de démarche, c'est autre chose parce que ça devient du militantisme, mais on n'a même pas de référent à ce niveau-là.

Donc Séguier, Paulo Freire et Saul Alinski, ce serait intéressant qu'ils soient connus !

Annick Joseph :

Avant de nous séparer pour la pause déjeuner et pour ceux qui ne reviennent pas cet après-midi, j'aimerais que vous preniez le temps de remplir votre fiche d'évaluation que vous pourrez déposer dans la bannette sur la table prévue à cet effet.

A tout à l'heure, 13H30 pour la répartition dans les ateliers. Merci.

PRÉSENTATION ET RESTITUTION ÉCRITE DES ATELIERS :

Atelier 1 : « Un outil d'accompagnement : l'Entraînement Mental »

Animé par Catherine BACHELLIER et Mélanie GODON de l'association « Peuple et Culture ».

Document communiqué par l'association Peuple et Culture :

I - Présentation rapide de la méthode entraînement mental et de l'outil "Schéma logique" ou fragmentation en 4 phases. (5 mn)

- Exemple de situations où l'Entraînement Mental (EM) se révèle utile et efficace
- Fonctionnement du schéma.

Direction de mémoire pour des personnes en difficulté avec l'écrit, la construction d'un plan, en relation individuelle.

Recherche de solution collective à toute sorte de problèmes, en groupe. Dans ce cas, tout le monde est concerné par le même problème.

Analyse de pratiques, en groupe avec un intervenant externe : les problématiques sont apportées par chaque participant et le groupe apporte son soutien.

Résolution de conflit, en groupe avec un intervenant extérieur.

Dans les situations de travail en "groupe avec un intervenant extérieur", l'intervenant n'est que le garant de la méthode. Dans l'idéal, il est "accompagné" par un ou des membres du groupe (ex Conseil de développement local, ou associations d'habitants, etc).

L'objectif est toujours que... au bout du compte, la personne ou le groupe puisse à terme s'approprier la méthode et se débrouiller seul.

La méthode ou la fragmentation en 4 phases.

Réaction classique : "ça ne va pas du tout" - "Qu'est ce que je peux bien faire...?" et on zappe la phase de réflexion

Ce que propose le schéma, on part d'une situation concrète :

- Phase I - On prend le temps de l'examiner, de trier entre ce qu'on ressent, l'affectif, les opinions et les faits objectifs.
- Phase II - On cherche à la comprendre : est ce que tout le monde a exprimé son point de vue, où sont les points de tensions, est-ce qu'on a bien examiné tous les aspects
- Phase III - On cherche à l'expliquer : Comment, pourquoi on est arrivé là, qu'en disent les savants, qu'est ce que m'en dit mon expérience
- Phase IV - Ensuite on peut faire des hypothèses d'action

Projetez-vous dans une position "d'accompagné" : vous avez un problème ou un projet pour lequel vous avez besoin d'être aidé. Je suis dans le rôle "de l'accompagnateur" et le groupe va nous apporter sa variété et son expertise, sa dynamique et sa richesse.

II - Analyse d'une situation

1 – Phase de démarrage : choix de la situation ou du thème. – 15 mn

Objectif : sélectionner une situation ou un thème parmi 4 ou 5 qui seront proposées par le groupe.

Comme le groupe est nombreux le choix va se faire en 2 temps :

- 1) Consigne : Chaque participant note sur un post it ou une 1/2 feuille A4, en quelques mots, une situation ou un thème qui le préoccupe et qu'il aimerait traiter dans le groupe, pour lequel il a besoin d'un accompagnement.
Critères de choix de la situation :
 - concrète, réelle et vécue
 - vous y êtes impliqué mais elle ne doit pas être trop intime
 - Elle peut être améliorée ou elle n'est pas satisfaisante ou il y a un objectif à atteindre
 - suffisamment conséquente pour pouvoir en parler pendant 5 mn au moins.Chacun lit sa proposition.
- 2) Les participants se réunissent par petits groupes de 4 ou 5 et choisissent parmi les propositions une qui les intéresse rédige la formulation :
"Je déplore que...", "je voudrai améliorer...", "Je voudrais.... Mais je ne sais pas comment faire..."
- 3) Les 5 situations sont affichées, relues et numérotées :
Chacun en choisit 2. On vote. On traitera celle qui remporte le plus de suffrage.
Le vote désigne le sujet et le "porteur de situation".

2 – Phase I : De quoi s'agit-il ? - 30 mn -

Objectif : que tout le monde ait une représentation commune aussi juste et complète que possible de la situation, des faits, ...

- 1) Récit de la situation : (10 mn)
La personne qui a proposé la situation, a 5 mn pour expliquer aussi clairement que possible de quoi il s'agit. Récit simple et spontané.
Enquête complémentaire
Au bout de son récit le groupe a 5 mn pour poser des questions, faire préciser les choses
Infos complémentaires
Si cela lui paraît nécessaire le porteur de situation peut apporter quelques éléments qui lui paraissent importants.
Ensuite il se taira pendant toute la fin de la 1^{ère} phase.
- 2) Organisation du récit : (15 mn)
Le groupe va trier, classer les éléments de la situation écrite sur paperboard.
Identifier ce qui est important (Attention la difficulté est de rester au niveau des faits et de ne pas donner des opinions).
L'inscrire en 2 colonnes : une pour les acteurs, une pour les idées ou les faits. (Mots-clés).
- 3) Passage de la phase 1 à la 2 : (5 mn)
Intuition des participants : chacun des participants sauf le porteur de situation note sur une feuille A4 son intuition par rapport à cette situation.
Consigne d'écriture : "Pour moi le problème c'est ..."
Affichage et lecture.

3 – Phase II : Quel est le problème ? – 40 mn

Objectif : que tout le monde ait une vision de la complexité des choses et des points d'achoppement ou de friction.

- a) les acteurs – les points de vue - (10 mn)
- b) les mots-clés – Les aspects – (10 mn)
- c) les tensions – les contradictions – (15 mn) :
Contradictions entre 2 points de vue, contradictions entre 1 point de vue et un aspect,
contradictions entre 2 aspects
- d) Ressources du groupe – (5 mn)
Consigne d'écriture : "Qu'est ce que je sais déjà sur ce sujet qui pourrait aider à comprendre..."

4 – Phase III : Comment ça s'explique ? - 15 mn

Objectif : Que chacun puisse apporter au groupe ses propres ressources. Que chacun enrichisse sa compréhension du problème.

- a) Explications de type logique : cause – effet – (5 mn). En chercher 2 ou 3
- b) Explication de type scientifique : lois, théorie, système ou discipline – (5mn) Donner des pistes de recherche.
- c) Explication de type interprétatif / donner un exemple
- d) Utopie des participants : (5 mn) "L'idéal serait que..." (Attention : il faut veiller à ce que ce soit bien une utopie et pas une préconisation).

5 – Phase IV : Que faire ? - 30 mn

Objectif : Prendre une décision collective – Monter un projet – Agir, réaliser ce pourquoi on a engagé ce travail.

- a) Construire des espaces de négociations - (10 mn)
A partir des éléments identifiés en fin de phase 2 ; proposer 2 ou 3
- b) Tableau croisé des utopies et des problèmes - (10 mn)
- c) "Si j'étais dans cette situation, je commencerais par ..." – (5 mn)
- d) Conclusion et transition vers la restitution – (5 mn)

RESTITUTION ORALE DES DEUX ATELIERS « ENTRAINEMENT MENTAL » :

1) 2 ou 3 idées de constats partagés

- méthode exigeante, longue qui doit permettre pourtant de prendre de la distance : quelquefois il faut y consacrer plusieurs mois.

- aucun prérequis pour cette méthode ; il faut seulement de l'envie et du temps.
- mise en évidence de la richesse des apports de chacun.
- cette méthode ne peut être utilisée pour la résolution de conflits.

2) 2 ou 3 difficultés à prendre en compte autour de cette problématique

- groupe trop grand dans un espace inadapté,
- pour un des groupes, la situation choisie était déjà résolue –négativement- et cela a peut-être empêché la créativité dans la recherche de solution.
- Il faut du temps pour « mûrer » les problématiques.

3) 2 ou 3 points d'appui, éléments à utiliser pour agir

- la parole est donnée à chacun (support post-it ou demi feuille A4)
- le fait d'écrire sur un papier avant de s'exprimer pour ne pas influencer les opinions des autres participants.

4) les points de désaccord dans le groupe et les questions en suspens.

- R.A.S.

Atelier 2 : « Analyse des pratiques professionnelles en situation d'accompagnement ».
Animé par Claudine JACQUEMINOT de Interactif Formation.

Document communiqué par Interactif Formation :

Cet atelier va permettre, suivant un processus méthodologique, de s'initier à analyser en groupe de pairs sa posture d'accompagnant-te. Il va s'agir de "décortiquer" une situation problématique vécue et ainsi de mieux la comprendre.

Cette clarté doit permettre de rassurer, de réassurer, et d'autre part, d'envisager ultérieurement une suite à donner si nécessaire, suite construite par l'auteur-acteur de cette situation.

La méthodologie :

Les objectifs :

- ☒- Développer la pratique réflexive dans la posture d'accompagnement.
- ☒- Sensibiliser à la complexité ou à l'hypercomplexité.
- ☒- Faire procéder à une lecture plurielle.
- ☒- Faire penser à partir de l'apport des sciences humaines.

L'animateur-trice :

- ☒- L'animateur-trice (l'anima sans la potestas = le souffle sans la toute-puissance).
- ☒- Le-la conducteur-trice est en charge de piloter la séance (mieux que diriger), parce qu'il-elle a en charge la sécurité des personnes et du groupe.
- ☒- L'entraîneur-euse (pas le coach) parce qu'il-elle joue un rôle de miroir.
- ☒- Le-la formateur-trice (sans formatage) qui accompagne parce qu'il-elle « autorise » le groupe à construire les compétences et les connaissances.

Avant de commencer :

- ☒- La préparation de la salle et le dispositif matériel : cercle de chaises (douze à quinze participants) ; cercle de tables (variante) ; animateur-trice dos à la porte.
- ☒- Pour accompagner « le commencement », donner le courage favoriser la dynamique de groupe et mettre en confiance : rappeler les règles, notamment de « confidentialité », de « non-jugement », de « bienveillance » et de « sécurité ».
- ☒- Proposer « Qui veut dire quoi avant de commencer ? » (créer un espace de transition) ; gérer le temps en ayant le souci de la transition, mais aussi de l'évitement de l'évitement ; « S'il n'y a plus de question ou de remarque après celle-ci, on peut passer à la séance de travail ».

Exemple de déroulement d'une séance :

Phase N°1 - Décrire individuellement et par écrit une situation d'accompagnement « problématique » :

- Utiliser le C.Q.Q.C.O.Q.P. afin de la contextualiser
- Prendre en compte l'observable, le factuel, l'objectivable

Phase N°2 - Ce récit est ensuite « questionné » ainsi par son auteur-e :

- Les questions que je me suis posées sur le moment,
- Que je me pose à présent,
- Les émotions que cela a éveillé en moi,
- Autour de moi pour les protagonistes.

Phase N°3 - En groupe ou en sous-groupes :

- Tour de table afin de choisir une situation parmi les propositions
- Comment résonne ce récit en vous ?
- Questions factuelles et émotions...
- Vos hypothèses explicatives au regard des questions soulevées
- Des essais de réponses qui vont dans le sens de la compréhension de ce qui a été vécu par la personne qui a proposé la situation.

Phase N° 4 - A partir des hypothèses multi référencées (et non de certitudes)

- Réaliser un inventaire systématique des différentes solutions possibles
- Envisager leurs conséquences probables

Phase N° 5 - Conclusion en donnant la parole à la personne qui a proposé la situation.

RESTITUTION ECRITE DES ATELIERS N°2 :

1) 2 ou 3 idées de constats partagés

- Analyser sa pratique professionnelle en situation d'accompagnement est indispensable pour gagner en professionnalisation ainsi qu'en montée en compétences.
- La lecture plurielle d'une situation problématique professionnelle permet une prise de distance.

2) 2 ou 3 difficultés à prendre en compte autour de cette problématique

- Les organisations sont-elles prêtes à « investir » dans ces temps où le « travail est masqué » ? Le coût financier de la démarche peut sembler improductif.
- Etre capable de sortir de son propre vécu pour appréhender le « cadre de référence » d'autrui.
- Trouver le-la professionnel-le formé-e et compétent-e pour animer les séances.

3) 2 ou 3 points d'appui, éléments à utiliser pour agir

- Les séances d'analyse de pratiques peuvent être une des réponses à « l'usure » professionnelle »
- Mettre « au travail » les pratiques professionnelles avec ses pairs permet de rompre l'isolement et de re-prendre appui sur le collectif pour aborder la question de l'accompagnement ;

4) les points de désaccord dans le groupe et les questions en suspens.

Un des objectifs d'un groupe d'analyse de pratique est de « faire procéder à une lecture plurielle » d'une situation professionnelle et surtout de ne pas chercher à donner des réponses.

Il est rassurant que notre atelier ait suscité des divergences de point de vue (sur les pratiques professionnelles) et nous espérons que des questions restent en suspens....

RESTITUTION ORALE DES ATELIERS

Annick Joseph :

Alors on a pris un peu de retard comme vous pouvez le constater ; ça veut dire que les échanges ont été riches et intenses, ce qui est plutôt bon signe. Je vais maintenant laisser la parole aux différentes animatrices des ateliers faire une restitution de leur atelier. Je vous invite donc à me rejoindre. Qui veut commencer ? L'atelier sur l'Entraînement Mental, par exemple ?

Catherine, je vous passe le micro : l'Entraînement Mental, premier atelier.

Catherine Bachellier, Intervenante Atelier Entraînement Mental :

Pour les ressentis du groupe : c'est une méthode exigeante, longue, qui doit permettre pourtant de prendre de la distance. Quelquefois il faut faire cela sur des périodes de plusieurs mois, ce qui est très difficile à appliquer dans un atelier de 2h30 avec 20 personnes.

Je suis déjà dans les constats partagés : aucun pré requis pour cette méthode, seulement l'envie et le temps pour la faire. Cela nous a montré la richesse des apports de chacun.

Les difficultés à prendre en compte autour de la problématique : le groupe était trop grand dans un espace inadapté, en particulier des problèmes de sonorisation.

Le groupe a choisi de travailler sur une situation concrète qui était déjà résolue, d'une part, et la personne qui a écrit m'a mis « négativement ». Nous avons travaillé sur la situation d'une stagiaire dans un stage qui s'est mal passé, puisqu'elle l'a interrompu au bout de 6 mois. C'était donc une situation conflictuelle qui s'est mal résolue. Le fait qu'elle était déjà résolue a peut-être empêché la créativité de la recherche de solutions. Mais le groupe a quand même très bien travaillé...

Troisième remarque : il faut du temps pour mûrir les problématiques et ça, le temps, on n'en avait pas beaucoup. Les éléments utilisés pour agir : le fait que l'on donne la parole à chacun, que l'on passe d'abord par des supports comme les petits papiers, avant de prendre la parole, ce qui évite la modélisation : on est moins influencé par les choix des autres.

Dans les conclusions, le groupe a rappelé l'intérêt de faire participer toute l'équipe, toute une équipe de professionnels autour de l'accueil d'un stagiaire.

Il n'y a pas de point de désaccord ni de question en suspens : il n'y a plus qu'à s'y mettre !

Mélanie GODON, Intervenante du 2^{ème} Atelier d'Entraînement Mental :

Les constats sont à peu près les mêmes pour le deuxième groupe. On a fait une analyse de situation, portée donc par quelqu'un du groupe. Elle est élue au sein d'un conseil de parents d'élèves avec un souci au niveau de l'implication des autres parents de l'école dans les projets que propose ce conseil de parents d'élèves. L'avantage, du coup, c'est que les gens qui étaient autour de la table ont soit été élèves, parents d'élèves, fils d'enseignant, donc tout le monde avait un lien potentiellement avec ce type de situation. La majorité du groupe a pu vraiment s'impliquer dans la résolution de la situation. Après, ce sont des choses que Catherine a déjà dites et que nous avons vraiment ressenties : une analyse de situation ça prend du temps, là on avait 2h30 et c'était évidemment bien trop court, mais dans la vie réelle on va dire, dans une application concrète, dans n'importe quelle situation professionnelle, bénévole ou personnelle, ça prend aussi plusieurs heures. Donc c'est un outil qui demande de s'asseoir et d'y consacrer du temps. Cela peut quand même être une difficulté. On était aussi effectivement une vingtaine de personnes autour de la table – non, là il n'y avait pas de table... - mais autour du cercle et c'est compliqué, même si le système des papiers, la bienveillance des uns et des autres permettent une bonne circulation de la parole, il y a quand même des frustrations qui sont là. En termes d'animation, ce n'est pas forcément non plus tout à fait facile, j'avoue.

Une crainte de la part de certains participants c'est que même s'ils repartent avec une vraie méthode, c'est-à-dire quelque chose comme un guide méthodologique à réutiliser, c'est une méthode qui demande quand même de l'entraînement.

On a donc eu là une pré-initiation on va dire aujourd'hui en 2 heures et demie. Cela demande quand même un petit peu de pratique avant de se sentir suffisamment à l'aise et pour pouvoir soi-même l'appliquer seul ou au sein d'un groupe. Un petit aparté quand même : on a pris le temps de discuter un peu à la fin et quelqu'un qui pratique déjà l'entraînement mental au sein des CEMEA, pour ne pas les citer, nous a quand même avertis – mis en garde même – sur la gestion des conflits : ce n'est pas un outil de médiation, l'Entraînement Mental, eux s'y sont retrouvés un petit peu malheureusement et cela a été douloureux, si j'ai bien compris.

Claudine JACQUEMINOT, Intervenante Atelier Analyse de Pratique :

J'ai fait la mauvaise élève parce qu'en fait je n'ai rempli aucun papier. On s'est laissé dans le temps qui nous a été proposé cet après-midi d'introduction à l'analyse de pratique. Je peux en quelques mots évoquer comment on a travaillé : nous sommes partis d'un photo-langage où chacun-e des participants-es a eu l'occasion d'exposer une situation qui pour lui ou elle faisait sens dans le cadre de son travail d'accompagnant-e ? Ensuite chacun-e exposait ou évoquait une situation qui pouvait être problématique pour elle et pour lui. Nous sommes entrés ensemble en contact ainsi.

Dans un deuxième temps, j'ai demandé à une ou un des participants de nous présenter une situation qui pouvait être problématique et on a mis en lumière cette situation. Voilà, je ne sais pas ce que je peux évoquer d'autre... Est-ce qu'il y a une ou un participant qui veut donner point de vue ?

Claire Pilou, MPT Jean Moulin :

On avait de la chance d'être peu nombreux. C'était un gros effort, on s'est adaptés au dernier moment à ce fonctionnement pour l'organisation du Forum. C'était un groupe de personnes qui n'avait pas l'habitude de travailler ensemble, ce qui a peut-être facilité la mise en pratique d'une méthode. On a le sentiment que tout le monde a pu s'exprimer par le biais du support qui était le photo-langage au départ. En faisant un petit tour de séance après, personne n'a dégagé d'élément négatif sur le vécu de cette éducation... ça devrait être remboursé par la Sécurité Sociale. Donc c'est tout ce que je voulais dire.

Une personne de l'assemblée :

Vous pouvez nous donner un exemple de la problématique sur laquelle vous avez travaillé ?

Claudine JACQUEMINOT :

Voilà... C'est assez exposant... En règle générale, on peut évoquer des situations sur lesquelles on se sent limite, professionnellement, ou qui ont résonné chez nous, qui nous ont mis en colère, dans le cadre de l'exercice de notre métier. Ce ne sera peut-être pas très illustrant si j'explique de quoi il était question cet après-midi. Souvent on met en problème, on soumet à l'éclairage de nos collègues, de nos pairs ou de professionnels une situation qui nous a mis en difficulté dans le cadre de l'exercice de notre métier. On a envie de croiser les regards autour de cette situation, de pouvoir prendre un peu de hauteur, un peu de distance et de la partager.

Claire Pilou :

Un des points d'orgue de la fin quand même, d'un des collègues qui était avec nous, c'est de dire que de mettre en place un temps de déconstruction de pratique ou autrement nommé ne peut se faire qu'avec un bon professionnel qui est garant du rebondissement de chacun pour ne pas rester sur quelque chose de négatif ou de difficile. L'ensemble du groupe était d'accord pour dire que l'on a besoin d'un expert, que l'on ne fait pas ça avec une baguette magique.

SYNTHESE DE LA JOURNÉE

Françoise Domalin :

Angéline Etiemble s'est appliquée à définir le sens du mot « vulnérabilité », les différentes vulnérabilités existantes universelles ou spécifiques à certains groupes, à certaines périodes.

La vulnérabilité appelle des aides de l'Etat qui passent par une catégorisation nécessaire et pourtant un peu dangereuse en ce que les catégories peuvent être prises pour des essences et peser sur les individus au lieu de les aider.

Elle a bien mentionné que la remédiation passait par une articulation entre l'accompagnement individuel et l'insertion dans le collectif. L'intégration est à la fois but et moyen de l'accompagnement dans une période où le précaire est en « situation de flottaison ». Il faut l'accompagner pour qu'il accède à une reconnaissance sociale, condition de sa dignité, d'autant que dans le domaine de l'emploi qui détermine beaucoup d'autres champs, l'idéologie néolibérale veut le rendre responsable de ses difficultés à trouver un emploi ou à le garder.

La nouvelle société somme les individus de réussir, casse les solidarités en faisant rivaliser dans l'entreprise, si bien que la personne au chômage est non seulement en souffrance sociale mais aussi blessée personnellement.

Par ailleurs cet étiquetage en catégories entraîne les personnes en détresse à se mettre en scène comme victimes, à jouer un rôle pour susciter la prise en charge, dans un statut de mineur. Ceci s'oppose à une revendication d'égalité, un projet d'autonomie au moins relative.

La vulnérabilité des accompagnants est aussi à envisager : ils peuvent se perdre dans l'empathie, être manipulés, ou, par peur agir sans authenticité dans un discours convenu qui met à distance mais ne peut favoriser le changement.

José Dhers a évoqué des ouvrages de référence et des réseaux associatifs précieux pour le travail des intervenants sociaux.

Il a insisté sur la nécessité de sortir d'une relation duelle pour intervenir au niveau des groupes. L'approche doit être plurielle, les différentes actions entrant en synergie d'où l'absolue nécessité d'établir des ponts entre les pratiques et d'éviter la juxtaposition.

Il préconise le recensement de tout ce qui se fait sur le plan local, non seulement par les acteurs sociaux mais aussi par les intéressés eux-mêmes, même si leurs actions sont modestes. C'est en fédérant tous ces échanges entre habitants que peut se construire un lien social prometteur.

REMERCIEMENTS

Annick Joseph :

Bravo ! A chaque fois je suis éblouie par la capacité de synthèse de Françoise pour résumer cette forme de journée en quelques phrases essentielles. Merci à toi Françoise !

Je tiens à également à vous remercier d'avoir participé et d'être aussi fidèles parce que... eh oui, c'était le 9^{ème} Forum Laïcité Diversité aujourd'hui et je m'aperçois qu'il y a des inconditionnels. Les Forums sont maintenant vus comme un « rendez-vous incontournable ».

C'est une belle récompense pour le groupe que je coordonne et j'invite d'ailleurs à venir me rejoindre les membres du groupe Réflexion-Action.

Voilà notre groupe –motivé- parce qu'il faut dire... qu'à peine la réunion de bilan de cette journée qu'on va tenir dans les jours qui viennent, on va rapidement travailler au sujet du futur Forum L/D à partir de vos fiches d'évaluation. Mais avant cela, il y aura un travail de mise en forme des Actes du Forum.

Ce travail de réflexion est réalisé par l'ensemble de ces personnes que je retrouve toujours avec enthousiasme au moment de creuser et de réfléchir ensemble à un nouveau sujet. Alors quelquefois on patine un peu, on avance et puis on revient en arrière et on continue, bref, tout ça pour trouver des contenus que nous espérons constructifs et intéressants pour que vous repartiez avec des éléments.

Ce matin, -et vous l'aurez bien compris- il s'agissait de donner à penser par ces apports théoriques pour permettre à chacun des participants de poser un regard attentif à son « agir professionnel au quotidien », en l'occurrence cette année "*accompagner*".

Cet après-midi dans les ateliers, j'ai entendu de la part de certains participants qu'il y avait un sentiment de frustration : c'est normal ! C'est normal et naturel parce qu'on sait très bien que ce n'est pas avec deux heures, deux heures et demie de mise en pratique ou de découverte d'un outil... que l'on va repartir comme ça « hyper opérationnel » ; aussi nous vous invitons à faire appel aux structures respectives de ces intervenants si vous souhaitez aller plus loin dans les différentes démarches qui vous ont été proposées.

Pour finir, nous vous remercions de votre participation et vous disons à l'année prochaine en mars pour le 10^{ème} Forum Laïcité/Diversité.

ANNEXES

ANNEXE 1 – ANGELINA ENTIEMBLE : BIBLIOGRAPHIE ET COORDONNEES

Articles :

- **Marc Henry SOULET**, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle* 2005/2, n°10, pp. 49-59
- **Claude MARTIN** « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Alter-European Journal of Disability research* 7, 4 (2013), pp. 293-298

Livres :

- *La gestion des risques* de Robert CASTEL (Ed. de Minuit - 1981).
- *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat* de Robert CASTEL (Paris, Ed. Fayard- 1995)
- *Qu'est-ce qu'être protégé ?* de Robert CASTEL (Paris, Ed. du Seuil - 2003)
- *La société du risque* d'Ulrich BECK (1986 – Traduction française et édition Aubier - 2001)
- *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action* de Bernard LAHIRE (Paris, Nathan- 1998)
- *Le déclin de l'institution* de François DUBET (Ed. du Seuil - 2002)
- *Des maux indicibles : sociologie des lieux d'écoute* de Didier FASSIN (Paris, Ed. La Découverte, Collection Alternatives sociales - 2004)
- *Le lien social* de Serge PAUGAM (Paris, PUF collection « Que sais-je ? » - 2008)
- *Les Vulnérables. La démocratie contre les pauvres* d'Hélène THOMAS (Ed. du Croquant - 2010)

Coordonnées :

- **Laboratoire « Violences, Identités, Politiques et Sports (VIP&S) »**
Directeur du laboratoire : Dominique BODIN
Responsable à l'Université du Maine : Omar ZANNA
Adresse : UFR Sciences et Techniques Université du Maine - Avenue Olivier Messiaen - 72085 LE MANS Cedex 9
Tél : 06 32 23 56 60 / 02 43 83 27 39 – Mail : Omar.Zanna@univ-lemans.fr
Site web : <http://www.sites.univ-rennes2.fr/violences-identites-politiques-sports>
- **CUEP – Formation Continue Universitaire**
Adresse : Bd Pythagore - 72085 Le Mans cedex 9
Tél : 02 43 83 30 70 - Fax : 02 43 83 30 90
Rendez-vous sur le site internet de l'Université :
<http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/formation-continue.html>

ANNEXE 2 – JOSE DHERS : BIBLIOGRAPHIE, REFERENCES ET COORDONNÉES

- **Vers l'Emploi mais pas tout seul** : Guide de l'accompagnement vers et dans l'emploi à l'usage de tous les acteurs de l'accompagnement social et professionnel : <http://asp-indus.secure-zone.net/v2/index.jsp?id=998/1156/1312&lng=fr>

Les 18 Fiches pratiques du Guide : Sécuriser les parcours, La parole aux personnes accompagnées, Conditions pour de bonnes pratiques, L'action partenariale, Recruter et accompagner autrement, Implication des organisations syndicales, Implication des chefs d'Entreprises, Implication des Associations, Implication des structures de l'Insertion par l'Activité Economique, Implication des travailleurs Sociaux, Implication des tuteurs et référents, Les acteurs territoriaux, Les dispositifs particuliers et d'accompagnement, Formation professionnelle pour les personnes en situation de handicaps... accès aux droits, Autres formes d'accompagnement vers l'emploi.

- **Développer et réussir l'Intervention sociale d'intérêt collectif** , Rapport élaboré au sein du groupe de travail du Conseil Supérieur du Travail Social : <http://www.presses.ehesp.fr/social-et-medico-social/collection-l-rapports-du-conseil-superieur-du-travail-social-r/Details/232/53/social-et-medico-social/collection-rapports-du-conseil-superieur-du-travail-social/developper-et-reussir-l-intervention-sociale-d-interet-collectif.html>
- **Séminaire Pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire** : <http://www.irdsu.net/irdsu/les-projets/les-plateformes-partenariales/seminaire-pour-la-promotion-de-l-intervention-sociale-communautaire/>

Coordonnées :

- Le Réseau ALERTE (pilote par l'UNIOPSS): <http://www.alerte-exclusions.fr/> .
ALERTE anime 4 groupes départementaux en **Pays de Loire** :
Madame Cécile Caillet, tél. 02 51 84 50 10, contact : c.caillet@uriopss-pdl.asso.fr
- L'IRDSU - Inter-réseaux des professionnels du Développement Social Urbain <http://www.irdsu.net>
- Le collectif Pouvoir d'Agir... (<http://pouvoirdagir.fr/about/>)...
- L'ADREHS (Association de Développement des REssources Humaines et Sociales) :
José DHERS, 01 43 60 40 09 – 06 34 13 58 21, 93100 MONTREUIL SOUS BOIS –
jdhers@wanadoo.fr

ANNEXE 3 – PEUPLE ET CULTURE : BIBLIOGRAPHIE ET COORDONNEES

- **L'Entraînement Mental** – Jean-François Chosson (Ed. Seuil - 1975)
- **Pratiques de l'Entraînement Mental** – Jean-François Chosson (Ed. Armand Colin - 1991)
- **Penser l'autoformation** - Joffre Dumazedier (Ed. Chronique sociale - 2002)
- **Penser avec l'Entraînement Mental, agir dans la complexité** – Peuple et Culture (Ed. Chronique sociale - 2003)
- **Organiser sa pensée, apprendre à décider avec l'Entraînement Mental** – Georges Le Meur (Ed. Chronique sociale - 2009)

Coordonnées :

- Peuple et Culture de Nantes :
Maison des Haubans – 1 bis Bd de Berlin 44000 NANTES – Tél. 09 61 58 42 71
– site : www.peupleetculture44.net
Site national : www.peuple-et-culture.org

ANNEXE 4 – INTERACTIF FORMATION : BIBLIOGRAPHIE ET COORDONNEES

- **Les Fondements de la sociométrie** de Jean-Louis MORENO (Ed. PUF – 1954)
- **Le développement de la personne** de Carl ROGERS (Ed. Inter Editions – 1968)
- **Une logique de la communication** de Paul WATZLAWICK, de Janet Helmick BEAVIN, de Don-D JACKSON (Ed. Seuil - 1972).
- **Tenir conseil** d'Alexandre LHOTELLIER (Ed. Seli Arslan – 2000)
- **Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes..**d'Yves CLOT et de Daniel FAÏTA (Revue Travailler Hors-Série n°4 – 2000)
- **L'accompagnement dans tous ses états** de Gaston PINEAU (Ed. Permanente n°153 Condé sur Noireau – 2003)
- **L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique** de Maëla PAUL (Ed. L'Harmattan.- 2004)
- **Penser l'accompagnement adulte** de J.P. BOUTINET, N. DENOYEL, G. PINEAU, J.Y. ROBIN (Ed. P.U.F. – 2007)
- **Les transformations silencieuses** de F. JULIEN (Ed. Livre de poche -2009)

Coordonnées :

- Interactif Formation, formations en communication et management :
La Roseraie 13 bis rue de Flore 72000 LE MANS – Tél. 02 43 82 50 39
contact : interactif.formation@wanadoo.fr - site : www.interactifformation.com

Les actes des précédents Forums LAICITE / DIVERSITE

sont disponibles sur...

www.fal72.org

◀ **Concilier laïcité et diversité culturelle: quels enjeux d'éducation et de société?**

Mars 2009, Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)

◀ **Reconnaissance de l'autre : pour une nouvelle pédagogie de la citoyenneté?**

Décembre 2009, Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)

◀ **Apprendre à mieux vivre ensemble...oui, mais comment faire ?**

Mars 2010, Maison Pour Tous Jean Moulin

◀ **L'autre cet étranger : préjugés et émotions**

Décembre 2010, Centre Social des Quartiers Sud

◀ **Mieux connaître les populations originaires des Pays de l'Est**

Mars 2011, Centre Social Le Kaléidoscope des Sablons

◀ **Trouver sa place dans la cité : implication, engagement, intégration, adaptation, insertion, adoption, création, résistance... comment naviguer avec tous ces concepts ?**

Novembre 2011, Salle Le Royal

◀ **Humiliation, relégation... Comment les prendre en compte pour les dépasser ? – des témoignages, des expériences, des méthodes pour agir -**

Mars 2012, Salle Pierre Guédou

◀ **Que signifie vouloir être Sujet ?**

Mars 2013, Maison des Loisirs et de la Culture « Les Saulnières »

REMERCIEMENTS POUR LA PRODUCTION DES ACTES

Nathalie BEAUCHARD et Claude ROQUET,
Membres du Collectif d'Education à la Citoyenneté et à la Diversité 72

POUR PLUS D'INFORMATION CONCERNANT LES INTERVENANTS

Contact : Annick JOSEPH, la Ligue de l'enseignement - FAL72

Tél : 02 43 39 27 27

Courriel : fal72culture@laligue.org

**Le prochain « Forum Laïcité / Diversité » aura lieu
en mars 2015**